LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 48 Saint-Boniface, du 14 mars au 20 mars 1986

VOS RENDEZ-VOUS



LES FEMMES DOIVENT REVENDIQUER

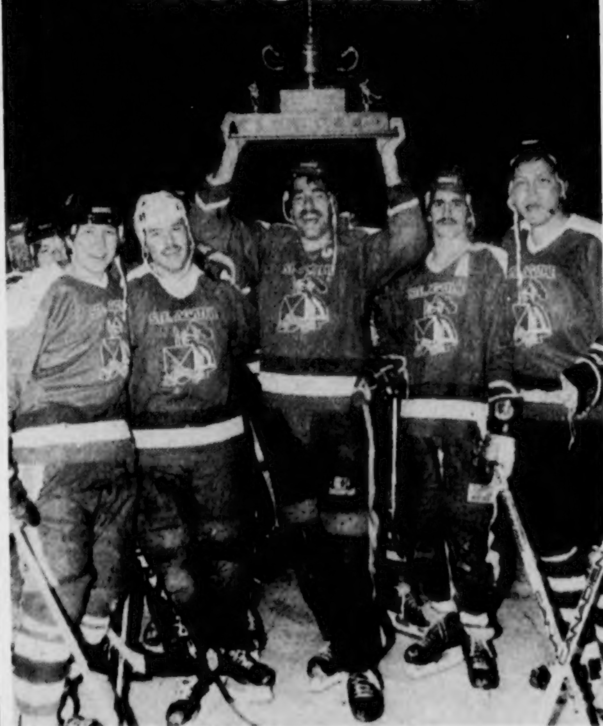
Une centaine de femmes se sont retrouvées à l'occasion de leur journée internationale.

VOIR PAGE 5

Spécial élections

- 18 MARS
- OPINION ÉLECTORALE
- PORTRAIT ÉLECTORAL
- LE POINT ÉLECTORAL

HOCKEY



Après la conquête de la Rouge, les Knights de Sainte-Agathe sont prêts à affronter l'Ouest manitobain. **VOIR page 23**

CULTURE



- Hélène Pelletier expose ses sculptures à Portage-la-Prairie.

VOIR PAGE 14

- Roland Stringer s'arrête sur les Français et le cinéma.

VOIR PAGE 20

La météo va voter mardi

Il y a au moins deux bonnes nouvelles. Les partis politiques ont presque fini de nous courtiser et le printemps est arrivé. Maintenant, il reste à savoir pour quel parti politique le beau temps constitue une bonne nouvelle.

À l'heure des bilans, on ne s'en sort pas. Dans bien des circonscriptions, tous les partis ont eu du mal à trouver suffisamment de volontaires dans les premières semaines. La situation s'est généralement améliorée avec la venue d'une température plus clémente.

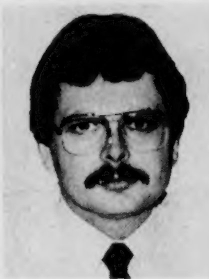
La remontée du thermomètre a été bien reçue par tous les politiciens dans la course. Surtout ceux et celles qui veulent se faire élire (ou réélire) dans des comtés-bascules, qui balancent au gré de quelques centaines de personnes.

La raison est très simple. Malgré tout ce qu'on veut bien dire sur la popularité ou le manque de charisme des chefs ainsi que sur l'humeur des électrices-électeurs, une élection se décide dans les tranchées.

En 1981, les néos se promenaient en disant en substance ceci: "Howard Pawley est platte? C'est pas grave, les élections vont se jouer dans les comtés". Devinez ce que racontent les conservateurs aujourd'hui? "Gary Filmon n'inspire pas? C'est pas grave! On va travailler encore plus fort dans les comtés". Si ça a marché pour les uns, pourquoi est-ce que ça ne devrait pas réussir pour les autres?

Les progressistes-conservateurs ont même poussé le vice à transformer les faiblesses évidentes de Gary Filmon en (*au moins officiellement*) une stratégie mûrement pensée. L'antithèse de Sterling Lyon explique à qui veut bien l'écouter que son style, c'est la modération. L'affrontement, poursuit le député de Tuxedo, ce n'est vraiment pas son genre. Et là-dessus, même ses ennemis les plus féroces doivent bien acquiescer.

Maintenant, il va falloir attendre le 18 au soir pour savoir une fois pour toutes si la stratégie a payé. Sinon, les fervents de Gary Filmon pourront toujours expliquer qu'ils n'avaient pas le choix, de toute manière.



Bernard BOCQUEL

18 MARS

Et si les inconditionnels d'un Gary Filmon perdant voulaient vraiment qu'il dirige le parti pour l'élection de 1990 (*eh oui!*), ils pourraient toujours souligner que les candidats dans les comtés n'étaient pas assez forts ou qu'ils n'ont pas travaillé assez. Dans Riel, le conseiller-candidat bleu Ducharme est le premier à noter que s'il n'était pas connu, même contre une figure aussi peu marquante que Doreen Dodick, il se serait engagé dans la course avec un très sérieux handicap.

Quand on demande aux candidats s'ils pensent avoir du mal à faire sortir leur vote le 18, ils répondent évidemment "non". Qui oserait avouer qu'il n'aura pas assez de volontaires mardi prochain pour téléphoner au sympathisants déclarés, pour fournir du transport aux personnes qui auront du mal à se rendre au bureau de scrutin?

La participation

Mais supposons un instant que le printemps fasse défaut le 18. Imaginons un moment qu'il fasse froid, assez froid pour, volontaires ou non, affecter le taux de participation. Qui disposerait alors d'un avantage certain? Si la petite histoire électorale se répète, les néos seraient avantagés.

C'est bête à dire, mais la clé d'une élection réside dans le taux de participation. Le taux de participation, naturellement, est fonction de plusieurs choses.

Ainsi 484 790 (*72 pour cent*) des 669 655 électeurs sont allés voter en 1981. Mais dans les comtés chauds, ce taux était beaucoup plus élevé. 76.37% dans Springfield, réputé siège-bascule; 80.61% dans Saint-Vital, un siège toujours durement contesté. Mais la participation s'élevait seulement à 51% dans Rhineland et à 63% dans Turtle Mountain, deux comtés garantis bleus.

Le taux de participation est donc fonction de l'intérêt que peut susciter la lutte dans un comté donné. Mais gageons que les volontaires des partis auront bien plus de mal à faire voter "leur monde" si le temps est pourri le 18.

Peu de choses

Comme dit, dans l'état actuel des choses, du temps froid devrait avantager les néos. Pour leur part, les conservateurs doivent prier pour un soleil radieux. Quand on sait qu'une demi-douzaine de sièges risquent d'être remportés par une faible marge, il faut bien avouer que l'avenir politique de Howard Pawley, promesses électorales ou non, pourrait se ramener à peu de chose.

Maintenant, s'il devait perdre à cause de la température, il ne pourra s'en prendre qu'à lui. Il n'avait qu'à choisir une date en janvier! De son côté, Gary Filmon aurait au moins une excuse, s'il devait perdre à cause d'un sale temps.

• • •

EN APOSTILLE. *C'est pas vrai que le débat télévisé des chefs n'a servi à rien, sinon à amuser quelques junkies de la politique provinciale. On a appris que Gary Gilmon a développé, au détour d'une bordée de chiffres, un nouveau concept:* "a more balanced deficit". *Il est peut-être pas meilleur acteur que son rival en chef, mais il est beaucoup plus créatif.*

C'est qu'il est intelligent, Gary, en plus d'être un gros travailleur. C'est lui qui l'a avoué au Winnipeg Sun dans un récent "Sunday People". *Il avait des 100 pour cent en math et finissait régulièrement dans les 10 premiers au classement général des examens de la province du Manitoba.* (C'était dans le bon vieux temps. Gary est plus âgé qu'il en a l'air: 43 ans). *C'est pour ça qu'il est devenu un excellent sportif.* "I was always striving to be good in sports, so I was not just seen as a Brain" *qu'il a glissé. On saura le 18 au soir s'il a trouvé son match.*

Son prédécesseur, l'ineffable Rufus Lyon, n'a finalement pas pu s'empêcher de se payer la tête des néos quelque part près de Minnedosa. "Je pense que leur slogan Stand Up For Manitoba est une gigantesque fraude" a-t-il lancé. Sterling Lyon a au moins une bonne raison de détester ce slogan. Il doit bien se souvenir qu'un jour, en Chambre, alors qu'il vitupérait contre les néos, le pas très grand ex-premier ministre a entendu hurler Laurent Desjardins: "Stand Up when you speak, Sterling!". *L'ancien député de Charleswood avait été pris de court.*

Il y a un tas de petites phrases qui sont de vraies bombes à retardement jusqu'à mardi soir. Comme cette perle d'un aide NPD au sujet de son patron Howard Pawley qui pourrait exploser le 18: "His political instincts are really very good. I'd match him against any political polling any day of the week". *Ça veut dire que Pawley se promenait en disant* "bilingualism is a dead issue" *avant les sondages et les référendums anti-francophones d'octobre 83?*

• • •

Comme vous le savez, les partis politiques ne peuvent pas dépasser un certain plafond pour leurs dépenses électorales. Parti et candidat confondus ont le droit de dépenser un maximum de 2,52$ par électeur inscrit. De somme, un maximum de 80 cents peut servir à acheter de la publicité. La grosse majorité de cette publicité est faite à la télé, à la radio.

La presse écrite, où les partis pourraient vraiment donner l'occasion aux gens intéressés de se familiariser avec leurs promesses et leurs politiques, est peu utilisée. Peut-être parce que ça laisse des traces? C'est bien la preuve que la presse écrite peut être dangereuse pour les gens qui préfèrent vous convaincre avec une musique fancy et des images cute.

Piteux comédiens

À nouveau, à l'unanimité, il a bien fallu se rendre à l'évidence: les débats télévisés ne mènent à rien.

Les empoignades verbales et les éclats ponctués de mimiques entre deux tirades de chiffres ne peuvent en aucun cas aider les électeurs à décider pour qui voter.

Indignées, des voix se sont élevées pour que l'on arrête une fois pour toutes ces mascarades de débats. Pourtant, il n'y a vraiment aucune raison de s'énerver avec ça. Les téléspectateurs se tournent vers leur petit écran préféré surtout quand ils veulent se divertir.

C'est comme ça: la télévision n'est pas faite pour développer du gros contenu. Parce que contrairement à la presse écrite, il n'y a pas moyen de relire une déclaration d'un Filmon pour le comparer avec une précision d'un Pawley.

Mais ça, les responsables de CKY, CKND et CBC qui ont proposé le débat des chefs le savaient déjà. Ils n'ont même pas eu la satisfaction de produire un bon show. Mais là encore, ils devaient savoir que les trois chefs étaient de piteux comédiens.

Lettres à LA LIBERTÉ

La lettre de Gertrude Arnal...

M. le rédacteur,

À quelques reprises, j'ai collaboré avec notre correspondante pour rédiger des articles locaux à faire paraître dans «La Liberté».

À chaque fois, le récit publié était un vrai choc. L'article en question était si «refait» et abrégé qu'il en avait presque tout perdu son sens original.

Un exemple récent est l'article décrivant la visite du Père Larre, o.m.i., à Fannystelle, qui paru dans l'édition du 28 février 1986. Vous avez fait paraître trois phrases!

Il manquait plusieurs faits assez importants, qui auraient aussi ajouté de la couleur à cet article. Au contraire, vous avez publié un p'tit échantillon qui valait à peine d'être lu. Et notre correspondante me dit que c'est le cas à chaque fois. Pourquoi? N'y a-t-il donc pas de place dans votre journal pour les plus petits centres?

Une lectrice désappointée,
Gertrude Arnal
Fannystelle
le 4 mars 1986

... et la réponse de La Liberté

Bien entendu, quand la rédaction reçoit des critiques, elle répond aux questions qu'on lui pose. Madame Arnal a été parfaitement satisfaite des réponses qu'elle a obtenues. Cependant, elle a trouvé que ce serait une bonne idée de publier sa lettre. «Comme ça, vous pourrez prendre l'occasion pour expliquer la manière dont vous fonctionnez».

Alors reprenons les différents points en questions.

Les correspondant(e)s. Ainsi que nous l'avons déjà noté dans le journal à plusieurs reprises, la manière de procéder pour assurer la couverture régionale a évolué. Depuis janvier, il n'y a plus de correspondant comme tel dans les différents centres. Mais essentiellement des personnes qui nous informent quand il y a des nouvelles.

Le raisonnement est simple: si vous êtes responsable d'une organisation, vous avez l'intérêt à ce que les réalisations de votre association soient connues. **UN COUP DE FIL À LA LIBERTÉ SUFFIT, PLUS BESOIN DE RIEN ÉCRIRE.**

Maintenant, il est certain, comme le souligne Madame Arnal, que tout le monde est encore loin d'être au courant de cette nouvelle accessibilité de la rédaction de La Liberté. C'est pourquoi nous téléphonons régulièrement à des gens impliqués pour demander s'il y a du neuf.

Sans doute ces appels téléphoniques seront toujours nécessaires. Car nous avons parfaitement conscience que le plus gros problème, la plus grande frustration pour les collaboratrices et collaborateurs régionaux entre 1980 et 1985 était **la difficulté d'obtenir des nouvelles**. Pour parler d'une nouvelle, il faut savoir qu'elle existe!

La longueur des articles. Bien sûr, des personnes tiennent à envoyer des nouvelles par écrit. Toutefois, dans la majorité des cas *(tout le monde n'a pas eu une formation de journaliste!)*, ces textes souffrent de longueurs inutiles. Exemple classique: les remerciements. Pour la personne impliquée dans l'événement, remercier les participants est une chose très importante. Mais du point de vue du journaliste, les remerciements ne contiennent aucun élément de nouvelle.

Maintenant, évidemment, on peut discuter sur ce qui «ajoute de la couleur» à un article. À ce sujet, il faut tout simplement souligner qu'un(e) journaliste est une personne qui fait continuellement des choix. L'essentiel est que les choix soient faits honnêtement en fonction de critères qui peuvent être justifiés.

La place pour les plus petits centres. Depuis 1980, après un creux malheureux de plusieurs années, La Liberté a repris la couverture d'événements régionaux. C'est vrai que La Liberté n'a jamais eu pendant cette période de correspondant à Fannystelle. Voilà sans doute pourquoi on n'a pas parlé beaucoup de ce village.

Toutefois, maintenant que le monde de Fannystelle est au courant du nouveau système en place, sans doute qu'il n'y aura plus d'inquiétudes. La Liberté parlera de Fannystelle quand il se produira des nouvelles dans le village.

Et bien entendu, ceci est valable pour tous les centres francophones!

Merci, Madame Arnal, de nous avoir donné une nouvelle fois l'occasion de fournir des précisions sur notre mode de traitement des nouvelles. Des nouvelles qui, ainsi que vous me le disiez à la fin de notre discussion téléphonique, «ne sont pas un concours de rédaction, mais qu'il faut se concentrer sur les faits plutôt que sur la belle composition».

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

CAYOUCHE



HA-HA, HO-HO ET HI-HI.

Pour rectifier quelques erreurs

M. le rédacteur,

Vous avez récemment publié une lettre ayant pour titre "Le multiculturalisme opposé au bilinguisme". Permettez-moi de prendre cette occasion pour rectifier quelques erreurs et idées confuses que contenait cette lettre.

De même que le Canada est un pays bilingue et multiculturel, le Manitoba est une province bilingue et multiculturelle. Il en est ainsi parce que nous reconnaissons que la diversité nous renforce et parce que ce principe reflète le caractère véritable de notre société.

Mais cette diversité n'est pas synonyme d'isolement, car sa force provient de notre reconnaissance de la nécessité de co-exister et de travailler ensemble. Cela veut dire aussi que nous respectons les différences et que nous nous soutenons mutuellement dans nos aspirations.

Le Conseil interculturel du Manitoba regroupe les nombreuses communautés ethnoculturelles de cette province et leur sert de forum où elles peuvent discuter de leurs préoccupations communes.

Par l'entremise du Conseil, toutes les communautés peuvent aussi apporter leur soutien à un groupe particulier. Par exemple, en septembre 1983, les 36 communautés qui étaient représentées au Conseil ont fortement appuyé la communauté francophone dans la situation qu'elle vivait à cette époque.

Et réciproquement, la communauté franco-manitobaine a participé activement au Conseil et a apporté son soutien aux autres communautés. Seize organismes franco-manitobains ont inscrit des délégués à l'Assemblée ethnoculturelle de 1985.

Des délégués franco-manitobains ont été élus pour représenter les régions du Centre-Sud et du Sud-Est de la province. Et le représentant de la communauté franco-manitobaine, M. Bernard Turenne, a été élu par le Conseil au poste de trésorier.

En terminant, je voudrais exprimer ce que je crois être la réalité manitobaine, et je le ferai en citant le Règlement administratif du Conseil interculturel du Manitoba:

"La province du Manitoba est officiellement bilingue. C'est aussi une société multi-ethnique. La langue française y a un statut historique et constitutionnel unique, lequel statut a été confirmé par les arrêts de la Cour suprême du Canada et par la politique du gouvernement. Le Manitoba a depuis toujours une dimension culturelle riche et variée qui trouve son origine chez les peuples autochtones et sa grande diversité dans les nombreux groupes ethnoculturelles qui sont venus s'y établir."

Yantay S. Tsai
président
Conseil Interculturel du Manitoba
Winnipeg
le 5 mars 1986

Des buts possibles pour la SFM

M. le rédacteur,

Je me suis familiarisé ce matin, le 10 mars, avec le rapport du Comité des communications du 31 janvier dernier sur l'orientation, l'image et la crédibilité de la SFM. Celui-ci fut distribué à l'Assemblée annuelle de la SFM le 1er mars dernier.

Des buts et objectifs pour les prochaines années pourraient être:

A) travailler à éclairer et élargir les horizons de la société manitobaine, et à nous sensibiliser ensemble et en profondeur aux avantages d'un biliguisme volontaire et bienvenu;

B) en même temps, s'assurer que lees exécutifs et échelons gouvernementaux en place aux trois niveaux constitutionnels comprennent et acquiescent aux besoins de services essentiels à la francophonie:

C) de même, en succession et dans un ordre planifié, avec accord des forces composantes de la société franco-manitobaine et canadienne..., voir à obtenir les services français réels et de haute qualité (bilingues officiels) à l'intérieur de nos frontières géographiques.

Une vue généralisée des services essentiels et de premier ordre en français, envisagés en ce moment:

— les services gouvernementaux directs et indirects de tous genres et à tous les niveaux, incluant un système scolaire approprié;

— les services hospitaliers et de santé de tous les genres existants;
— les services bancaires et financiers de toutes institutions de fiducie reconnues par les gouvernements du Canada et de la Province; et
— les services commerciaux qui recherchaient la participation de la clientèle de langue française.

Des modalités d'implantation seraient:

a) mettre en marche une préparation informative et de sensibilisation mutuelle du personnel de la SFM et des organismes et personnes-clés et intéressés, par des sessions de réflexion et d'orientation de groupe; tout ceci en vue de générer un esprit d'équipe à toute épreuve et un échelonnage d'étapes à suivre;
b) concrétiser des méthodes de lobbying concerté et dirigé sur tous les fronts reliés aux services particuliers qu'on recherches;
c) établir les méthodes et systèmes d'information et de communication qui peuvent et seront utilisés;
d) nous brancher dans les banques de données existantes pour bénéficier de données rapides et précises:
e) obtenir les subventions nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs;
f) recourir à la Cour provinciale et la Cour suprême si nécessaire pour l'obtention de nos droits légitimes.

J'espère que ces quelques pensées sauront être de quelque utilité à notre société.

Veuillez agréer mes meilleures salutations pour la liberté de parole écrite que votre journal honore.

Gilbert M.B. Laberge
Saint-Boniface
le 10 mars 1986

La femme compte

M. le rédacteur,

La Liberté semble prendre un intérêt à la condition féminine: vous avez réservé une section pour les femmes dans la rubrique "Commentaire"; vous avez présenté un excellent reportage du Colloque sur la femme franco-manitobaine, organisé par Réseau; vous nous avez parlé des Femmes collaboratrices au Manitoba...

La femmes compte à La Liberté! Moi, j'm'abonne!

Renée M. Legal
Saint-Boniface
le 5 mars 1986

Marcel Meilleur manquait

M. le rédacteur,

Cette année, le Festival du Voyageur a connu un succès tout à fait extraordinaire, où la joie de vivre se mêlait à un esprit de participation inviteur.

Cependant, c'est avec regret que nous avons constaté l'absence presque totale de la musique de Marcel Meilleur, violoneux. Ainsi notre Festival 86 n'avait pas tout a fait le même cachet.

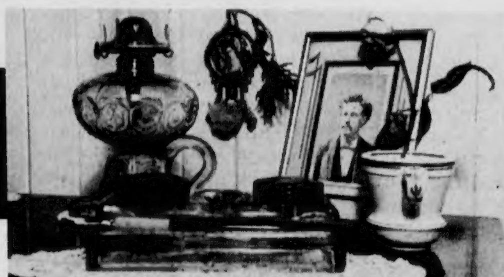
Nous espérons le retrouver et jouir de ses talents au Festival 87.

Doris Blouin Lachance
Ginette Fournier Remple
Doris St-Amant
Winnipeg
le 12 mars 1986

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985, Léonie Lambert, fille de Marie-Louise Langlois (née Pelletier) vient d'annoncer à ses enfants la plus triste nouvelle de sa vie: son mari, Louis Lambert, vient de perdre la vie dans un accident de travail. Marguerite, sa petite dernière, rentrant aux petites heures du matin, vient d'apprendre la nouvelle.

Pa est mort. C'est bien ça qu'elle a dit. Est-ce que c'est bien ça qu'elle a dit? Pour un instant, Marguerite doutait d'avoir entendu juste. Si tard le soir, sous l'effet d'un peu trop de vin, d'un peu de tabac et de mari, la petite dernière de Léonie Lambert était lente à encaisser le sens des paroles de sa mère.

Au son de la voix de sa mère, une voix tendre et triste, une voix à la fois distante et proche, Marguerite avait ressenti une faiblesse dans ses jambes, C'était un tressaillement qui avait commencé dans ses genoux, qui s'était répandu presque instantanément aux autres parties de son corps. Heureusement qu'elle était accotée au cadre de la porte.

Ton père est mort, Marguerite. Ton père est mort. C'est bien ça qu'elle a dit, s'assura-t-elle. Ce sont bien ses mots exacts. Mais qu'est-ce que ça veut dire?...

Marguerite fixa sa mère d'un regard perplexe d'un regard implorant, d'un regard qui disait: mam aide-moi. C'est ta petite fille Maggie. C'est ta petite fille qui a peur. Cache-moi vite pendant qu'il est encore temps.

Maman a vieilli, pensa soudainement Marguerite. Elle est tellement petite, et blême. Elle a l'air tellement air fatigué. Et elle pleure. Faut pas pleurer, maman. Faut pas pleurer. Je suis ici. Chu t'une grande fille maintenant, mam. Tu sais mam, chu capable de prendre soin de moi-même maintenant. Il faut pas que tu t'inquiètes. Chu une femme maintenant...

23

Les mots se multiplièrent. C'était la course pour savoir lesquels se rendraient les premiers aux lèvres de Marguerite. Pourtant ils se perdirent en cours de route. Sa bouche demeurait figée, entr'ouverte légèrement, ni souriante, ni triste.

Ton père est mort, Marguerite. Ton père est mort. C'est bien ça qu'elle avait dit. Oui c'est bien ça qu'elle a dit, pensa Marguerite. Il faut que je me sauve... Mais où? N'importe où, il faut que je me sauve... C'est pas correct... il y a quelque chose qui ne marche pas... C'est pas possible... Tu fais un mauvais rêve Marguerite, réveille-toi. Va, touche ta maman, elle n'est pas là, c'est un mauvais rêve...

D'un pas hésitant, Marguerite se dirige vers Léonie. D'un mouvement qui lui semblait se dérouler au ralenti, elle étendit sa main gauche pour caresser les cheveux gris de sa mère, des cheveux bruns il y avait à peine une dizaine d'années, des cheveux qu'elle avait refusé de teindre, ne s'étant jamais arrêtée un instant pour se dire qu'elle vieillissait et que c'était donc à craindre, des cheveux doux comme le satin.

La caresse de Marguerite fit plus de bien à Léonie que toutes les plus belles paroles imaginables. La chaleur de sa main, la tendresse du geste chassa pour un moment la cruauté et le froid de la mort. Louis la touchait comme ça. Même après plus de quarante ans de vie conjugale, Louis Lambert, ce garçon sans façon, cet homme qu'on accusait d'être un rustre, avait toujours été d'une tendresse surprenante. Comme si c'était toujours la première fois.

La main de Marguerite vint se reposer sur le bras de Léonie. Lentement, Marguerite se baissa sur un genou. Léonie enveloppa ses bras autour de la chevelure blonde de sa fille et la serra contre sa poitrine. Léonie ne pleurait plus maintenant. La chaleur de la petite dernière chassa la fatigue de son corps, la réanima. Comme si elle était transportée vingt-quatre ans dans le passé. C'était son dernier bébé. Les médecins l'avait prévenu. Vous courez un danger de donner naissance à votre âge, madame Lambert. Pensez à vos autres enfants qui ont besoin de vous. Vous savez, madame Lambert, ce n'est plus comme c'était dans le temps de votre mère. Vous avez quand même fait votre part.

Vous ne comprenez pas, avait voulu leur répondre Léonie Lambert, fille de Marie-Louise Langlois. Vous ne savez pas ce que c'est de tenir un enfant, son enfant. Si fragile, si chaud... Et quand l'enfant pleure, vous ne savez pas ce que c'est de le consoler. Vous ne savez pas comment ça m'amène à deux doigts des larmes, tellement c'est beau...

Serrée contre la poitrine de Léonie, Marguerite pleura tendrement. Une larme suivait silencieusement l'autre, sans sanglot, sans façon. L'étreinte de sa mère l'avait dégrisée. Il était encore trop tôt pour que Marguerite puisse saisir toutes les conséquences qu'engendrait la mort de son père. Mais déjà, elle ressentait un grand vide.

Elle n'était vraiment pas proche de son père. Les deux ne pouvaient plus se parler depuis quelques années. Elle ne lui pardonnait pas ses soirées passées à l'hôtel. Elle ne lui pardonnait pas les soirées qu'avaient passé sa mère à attendre son mari, assise dans la cuisine, inquiète.

Mais elle savait que Léonie aimait son Louis et que lui aimait Léonie, comme si les deux avaient toujours vingt ans. Et elle savait qu'il manquerait terriblement à sa mère. Ça, elle le comprenait. Ça, c'était triste à fendre l'âme. Et c'était de ça que pleuraient mère et fille, en un soir d'août pluvieux, à quelques kilomètres seulement, du 467, rue Jeanne d'Arc.

(À suivre)

24

Les femmes doivent continuer de revendiquer

"On nous donne que ce que nous réclamons"



On reconnaît, de gauche à droite: Andrée Gilbert, la vice-présidente de Réseau, en conversation avec Joanne Lambert, la nouvelle directrice par intérim de Réseau *(elle remplace Gisèle Champagne en congé de matérnité)*, Gertrude Bergeron-Mousseau, représentante de la SFM et Carole Beaudry.



Trois de la trentaine de participantes à l'atelier sur la femme et la santé. "Ne plus se laisser faire par les médecins" a été le mot d'ordre lancé en guise de conclusion.

La tradition, qui existe depuis au moins huit ans à Saint-Boniface, a été encore une fois respectée. Une centaine de femmes ont participé à Journée internationale de la femme, samedi 8 mars.

À cause du format différent adopté cette année, les organisatrices ne s'attendaient pas à retrouver la participation de l'année dernière *(200 personnes)*.

La coordonnatrice de la Journée, Catherine Graham, estime que les buts ont été atteints. «Il s'agissait de permettre un partage entre les femmes; de diffuser de l'information sur la situation de la femme et de valoriser les accomplissements de la femme. À travers les ateliers, le partage a été clairement atteint.»

Quatre ateliers étaient proposés: la femme et son corps, la femme et la santé, la femme et la foi, la femme et l'argent. «On a l'intention, précise la coordonnatrice de Pluri-elles, de faire une étude sur la situation économique de la femme franco-manitobaine. L'atelier touchant les questions d'argent a permis de mieux connaître les préoccupations des femmes: le travail non rémunéré et le double emploi».

La Journée de la femme était organisée par Pluri-elles, Réseau, La Ligue féminine catholique, l'Association des étudiant(e)s du CUSB, le Conseil jeunesse provincial et la Société franco-manitobaine.

«La Journée, indique Catherine Graham, c'est un moment où toutes les femmes qui travaillent dans différents groupes peuvent se mettre ensemble pour fêter et pour mettre en commun. Parce qu'il y a un danger qu'on travaille chacune dans son coin.»

Les préoccupations

Les sujets qui ont été abordés durant la Journée ont été «très représentatifs des préoccupations de la femme au niveau francophone: l'économie, le rôle de la femme dans l'Église et la violence contre la femme» note Catherine Graham.

«Ce qui était encourageant, c'était les nouveaux visages. Ce sont des femmes qui, dans bien des cas, vont ensuite s'impliquer». La moyenne d'âge des participants tournait autour de «30 à 40 ans, ce qui est très normal dans le mouvement féministe actuel.»

La représentante manitobaine au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Cécile Rémillard-Beaudry, a souligné dans son discours, lors du banquet, que les femmes représentent plus de la moitié de la population, disposant ainsi «d'un pouvoir énorme». Seulement, a-t-elle ajouté, «On ne nous fait jamais de cadeau. On nous donne uniquement ce que nous réclamons.»

Une grande priorité des organisations de femmes francophones reste l'obtention de services de counselling pour les femmes battues. Et, en général, les femmes qui doivent faire face à des situations de violence. Le problème pour l'établissement de ces services, assure la coordonnatrice de Pluri-elles, est d'ordre financier.

Bernard BOCQUEL

U of M pourrait menacer son existence

Le Collège universitaire s'inquiète un peu

Le Collège universitaire de Saint-Boniface verrait d'un très mauvais oeil que l'Université du Manitoba offre plus de cours en français. Du moins dans les domaines où le Collège est particulièrement actif.

Bien que l'Université du Manitoba ne songe pas dans les prochaines années à enseigner plus de matières en français, les responsables du Collège universitaire de Saint-Boniface sont quand même inquiets.

«Si l'université du Manitoba s'aventurait, même très peu, dans l'enseignement du français à part au département de français, ça pourrait être potentiellement dangereux pour le Collège. Même si l'Université du Manitoba n'a pas d'intention malicieuse», explique Roger Legal, le recteur du CUSB.

L'inquiétude des autorités du Collège provient d'un récent sondage que l'Université du Manitoba a effectué auprès de ses enseignants. Il s'agissait de savoir dans quelle mesure l'Université du Manitoba pourrait répondre à une clientèle en voie d'expansion rapide: l'immersion.

Résultat du sondage: 200 professeurs sur 1 400 *(700 répondants)* ont indiqué qu'ils étaient capables, ou pourraient devenir capables, d'enseigner en français. Ces chiffres ont surpris agréablement le président de l'Université, Arnold Naimark. Le patron de l'U of M a toutefois souligné qu'une décision d'augmenter les cours en français était loin d'être arrêtée et, surtout, qu'il n'était pas question d'une duplication de cours avec le Collège universitaire.



Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Roger Legal. Une menace à long terme.

De son côté, Roger Legal tient à préciser que le nombre de professeurs qui se disent compétents pour enseigner en français est «vastement exagéré». D'autre part, le recteur fait valoir que l'Université du Manitoba aurait tendance à proposer des cours en français dans des domaines à clientèle nombreuse, comme les Arts. Et les Arts, justement, c'est un domaine où le Collège a une certaine force *(contrairement aux sciences...)*

Phénoménale

Actuellement, le Collège accueille 588 étudiant(e)s *(343 à temps plein; 245 à temps partiel)*. 203 sont inscrits en Arts, 41 en Sciences et 337 en Éducation. Du point de vue des inscriptions, le CUSB se porte plutôt bien. Avec l'expansion «assez phénoménale de la faculté d'éducation» et les «gains appréciables» côté traduction, les effectifs ont presque doublée en 5 ans.

Le Collège aimerait aussi se lancer en administration des affaires, en sciences infirmières, en agriculture, en communication. Mais pour augmenter le nombre de cours, il faut compter sur un potentiel d'étudiants. Or la clientèle traditionnelle francophone «est en perte de vitesse».

Pourparlers

Clairement, pour le Collège, outre la venue d'étudiants hors province, l'avenir réside dans l'immersion. C'est grâce au potentiel de l'immersion *(12 000 en 1985; plus de 20 000 d'ici 5 ans)* que le CUSB peut espérer étendre sa programmation. Une situation qui «serait donc avantageuse pour les Franco-Manitobains», note Roger Legal.

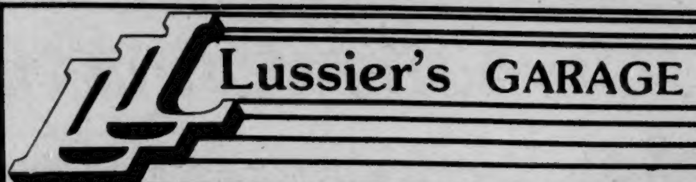
Cependant, le recteur ajoute que le Collège serait «ouvert à des pourparlers si l'Université du Manitoba était prête à offrir des cours en français à la faculté de médecins ou en génie, par exemple.»

Un autre «encouragement» pour le développement du CUSB serait la concrétisation d'un projet de résidence pour le Collège. Un projet qui figure sur la liste des priorités du député fédéral de Saint-Boniface, Léo Duguay. La résidence permettrait sans doute d'attirer plus aisément des étudiants hors Manitoba et règlerait les problèmes de logements auxquels les étudiants doivent faire face. *(Sur les 588 étudiant(e)s, 511 sont Manitobains, 36 viennent du Québec, 9 de la Saskatchewan et 30 de l'étranger.)*

Quant au nombre minimum nécessaire pour maintenir la viabilité du Collège, Roger Legal a bien voulu se lancer dans «une pure spéculation». D'après le recteur, «dans le contexte de la réalité politique nationale vis à vis du bilinguisme, il faudrait que le CUSB tombe à un vraiment petit nombre d'étudiants, de l'ordre d'une centaine, avant de voir son existence menacée».

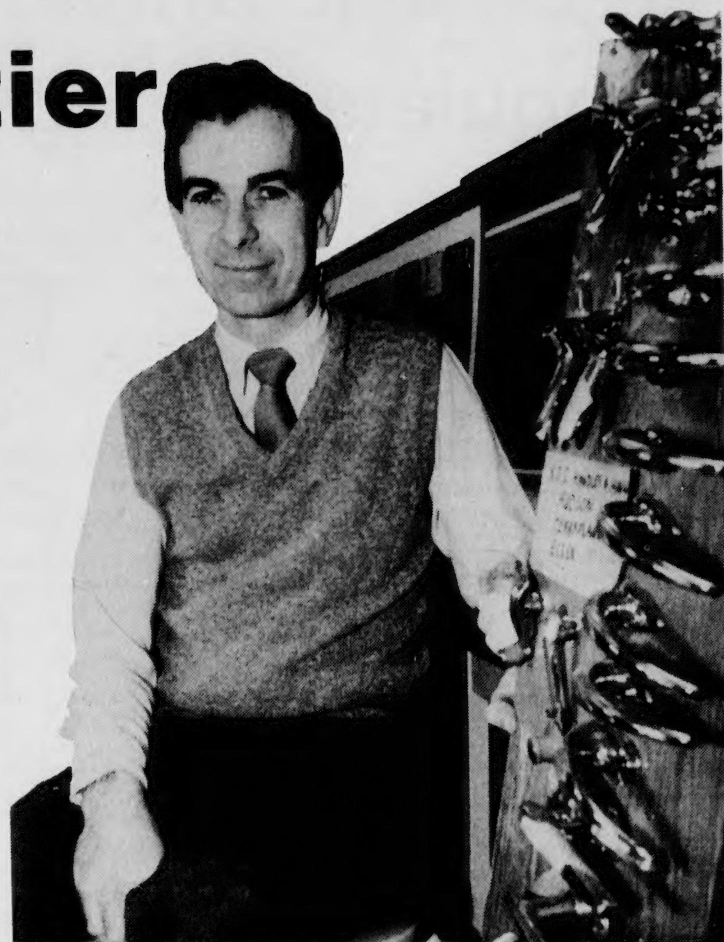
Bernard BOCQUEL







Les confessions de Normand Dumontier



Normand Dumontier. «C'est un passe-temps où il faut beaucoup de patience, où il faut croire que tout est possible. Si on est prêt à attendre!

«Un débutant serait surpris de ce qu'il peut trouver à Winnipeg», explique Normand Dumontier. Mais lorsqu'on se spécialise dans les automobiles rares, c'est le monde entier qui devient le terrain de chasse.

Ça fait depuis 1966 que cet enseignant de Saint-Vital s'intéresse aux automobiles anciennes. Depuis qu'il s'est procuré un coupé Dodge 1932. «Ça fait 20 ans que je cherchais des pièces pour cette Dodge. À chaque année, j'en trouve au moins une . Je n'ai pas d'inquiétudes. Je sais qu'un jour, j'aurais tout ce qu'il me faut.»

Ce passe-temps où «il faut avoir beaucoup de patience», où «il faut croire que tout est possible,» s'est développé quand il était jeune. Son père était copropriétaire de Dumontier-Sabourin, un concessionnaire de Dodge et de voitures De Soto à Saint-Jean-Baptiste.

«À l'âge de 11 ans», poursuit Normand Dumontier, «on m'avait donné une voiture pour la démonter, pour apprendre le métier. C'était une De Soto 1938. Ensuite, on a continué à acheter des voitures pour recycler le fer et le cuivre des radiateurs. C'était une façon d'avoir de l'argent de poche quand on était à l'école.»

Au début, le jeune fils de garagiste n'avait pas l'intention de devenir un «maniaque» de voitures anciennes. «L'intérêt, l'idée que j'avais en tête lorsque j'ai trouvé une Dodge 1932, c'était d'en faire un Hot Rod. Il me manquait beaucoup de pièces pour la Dodge. Et je n'avais aucune idée de ce dont j'aurais besoin pour la compléter.»

Il y installa un moteur moderne. Et après avoir dépensé beaucoup d'argent *(«je ne tiens pas compte des sommes d'argent que je dépense, explique-t-il. C'est comme pour un fumeur. À chaque fois qu'il achète un paquet, il ne retourne pas chez lui inscrire trois dollars dans un carnet!»)*, il assista à une exposition du Manitoba Classic and Antique Car Club de Winnipeg.

Suite à la page 8

«Au club, on m'a plus ou moins convaincu que ce ne serait pas impossible de trouver les pièces qu'il manquait pour la Dodge. Depuis, j'ai acheté au moins quatre voitures des années 1931 et 1932 afin de trouver la majorité des pièces manquantes pour ma Dodge.»

Trouver les pièces n'était pas le moindre des problèmes. Encore fallait-il qu'il sache quelles pièces manquent! «Au début, il faut faire des recherches. Il faut se documenter. Pour les roues par exemple. Était-ce le genre de roues qu'elles avaient? Il y a tout une foule de questions de ce genre auxquelles tu dois répondre avant d'acheter une pièce.»

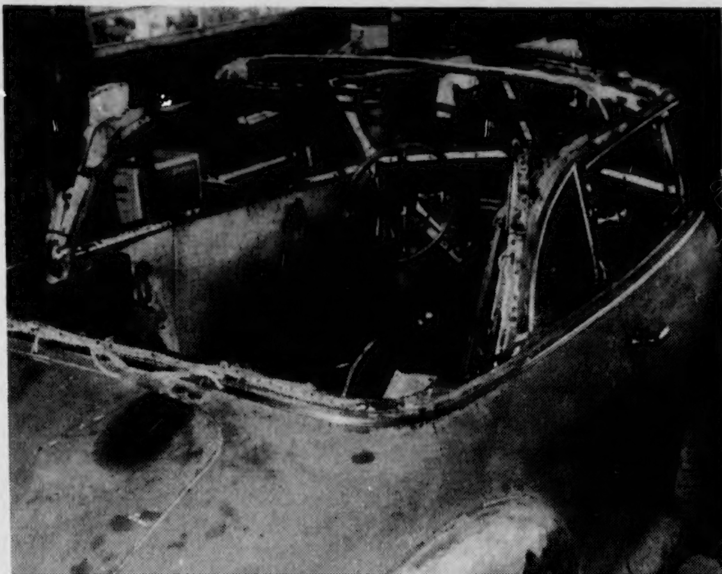
«La meilleure façon de se documenter, c'est de trouver des livres d'anciens garagistes, les catalogues originaux de l'usine. Ça te donne des indications, les numéros exacts des pièces et les possibilités de remplacer des pièces d'une année par des pièces d'une autre année.»

«Pour certaines voitures, certaines pièces étaient identiques d'une année à l'autre, de 1939 à 1954 par exemple. Dans le cas de ma Pontiac 1947, la grille de 1946 et de 1948 n'était pas la même. Par contre, elles avaient le même pare-choc de 1946 à 1948.»

Trouver la documentation était une job en soi. Il s'agissait de faire des contacts, placer des annonces, écrire des lettres, téléphoner. «J'ai l'une des meilleures bibliothèques au Manitoba sur les produits Chrysler. J'ai tous les catalogues de 1914 à 1967.»

«Ce sont des livres qui viennent d'ailleurs au Canada, des États-Unis et même du Népal aux Indes! À travers une annonce, j'ai déniché un type ayant travaillé pour l'Organisation mondiale de la santé. Lui-même avait une Ford 1932 fabriquée au Canada. Lorsqu'il était au Canada, il avait acheté une centaine de livres d'un ancien concessionnaire de Dodge. Sa collection allait de 1925 à 1940».

Afin de dénicher les pièces, c'était un peu la même histoire. «De 1946 à 1948, ce n'était pas facile d'acheter une voiture au Canada. Mon père raconte toujours que lorsque les automobiles arrivaient, les personnes étaient prêtes à payer plus que le prix suggéré par l'usine. Le monde disait: je vais te donner 100 ou 200 dollars de plus. Il n'y avait pas assez de voitures pour la demande.


La Pontiac 1947 qu'il acheta de la ville de Winnipeg pour un dollar...

Alors il faut aller ailleurs pour les pièces. «Il faut aller fouiller aux États-Unis. Il faut que tu places des annonces dans la publication Hemming's Motor News, la bible du collectionneur de voitures anciennes. Cette publication passe entre les mains de plus de 210 000 personnes à travers le monde.

«On voit des annonces de personnes vivant en Australie, en Angleterre, surtout pour les voitures anglaises comme les Rolls Royce et les Bentley, et de l'Amérique du Sud. En Amérique du Sud, c'est intéressant parce que les voitures des années 30 sont encore en circulation là.»

«Mais il faut aussi fréquenter les foires de collectionneurs, les «Swap Meets». C'est un lieu où une personne comme moi étale ce qu'il a à vendre, soit pour les échanger, ou encore pour faire des contacts avec les gens qui pourraient fournir des pistes.»

«Là tu marches pendant trois jours, d'un kiosque à l'autre. À Iola au Wisconsin, il y avait plus de 2 000 kiosques. Il y avait au-delà de 50 000 personnes dans ce petit village de 1 100 habitants.»

«L'an dernier, j'ai trouvé un feu arrière pour la Dodge 1932. Il était neuf... ça a valu le voyage! La personne qui l'avait ne savait pas ce que c'était. Les pièces seraient plus disponibles, si le monde savait ce qu'il avait. La personne qui connait bien sa

Suite à la page 9

voiture sait ce que ça vaut. C'est pour ça qu'il faut que tu te rendes sur place.»

Il ne faut pas être surpris que Normand Dumontier s'occupe aussi de vendre des pièces comme un à-côté de son passe-temps.» «Lorsqu'on achète toutes ses pièces, on essaye d'acheter plus ou moins seulement ce qui va nous servir. Dans mon cas, j'ai gardé ce dont j'avais besoin. J'ai vendu la deuxième Dodge en entier et je me suis débarrassé de ce qui n'était plus bon.»

«L'idéal, ce serait d'être capable d'échanger les pièces entre collectionneurs. Mais ça ne se fait pas souvent. C'est rare que tu peux trouver une personne qui a les mêmes besoins que l'autre.»

«Ce qui arrive aussi, c'est que tu trouves parfois des pièces qui t'intéressent. Mais pour tenir le prix raisonnable, tu achètes tout ce qu'a la personne. Ensuite tu vends ce dont tu n'as pas besoin.»

Le domaine de collectionneur de voitures anciennes devient en plus spécialisé. «J'ai une collection de 700 à 800 poignées de portes de voitures des années 1930 à 1936 pour les voitures Hudson. Des pièces neuves. Aux Swap Meets, une collection de ce genre attire le monde. Ils voyent quelque chose de brillant, alors ils passent au kiosque. Ça te donne la chance d'établir un contact, et en parlant, tu trouves de nouvelles pièces.»

Y a-t-il des limites à ce qu'un «maniaque» de voitures anciennes va faire? Après les livres, la voiture, les pièces, il devrait être comblé, n'est-ce-pas?

Pas vraiment. Parce que voyez-vous lorsque Normand Dumontier embarque dans sa Pontiac 1947, il ne faudrait pas qu'il soit habillé en bum après tout! «Je m'intéresse aussi aux vêtements, ce que le monde portait à l'époque. Je cherche encore des vêtements de l'époque qui iraient avec la voiture. Il faudrait que les vêtements soient en accord avec le genre de personne qui aurait conduit ce type de voiture dans les 40.»

Lucien CHAPUT



... la même Pontiac 1947 après cinq ans d'ouvrage. «Pour arriver à ce point, il y a beaucoup de recherches, de téléphones, de voyages, et de l'ouvrage!»

Qu'est ce qui fera la différence le 18?

La Liberté s'est intéressée à deux circonscriptions. Le compté-bascule de Springfield; et Radisson, un comté urbain où le député sortant est Franco-Manitobain, bien que les francophones ne représentent qu'une dizaine de pour cent des électeurs.

Nous avons posé aux candidats des trois principaux partis une seule question: pour quelles raisons espèrent-ils la victoire? En d'autres mots, qu'est ce qui fera la différence mardi prochain?

SPRINGFIELD

***Député sortant:** Andy Anstett, ministre des affaires municipales. **Population:** 21 100. **Nombre d'électeurs inscrits en 81:** 13 880. **Votants:** 10 600 (76.37 %). **NPD:** 5 303; **PC:** 4 833; **Libéral:** 327. **Revenu moyen familial:** 25 641$ (Hommes: 15 626$; femmes: 7 304$).*

Andy Anstett (NPD)

"Clairement, durant la campagne, j'ai obtenu une réponse très positive des gens. D'une part à cause de mon travail personnel dans le comté. D'autre part à cause des réalisations du gouvernement néo-démocrate. J'ai été depuis 1981 un député très accessible et les gens savent que j'ai obtenu pour Springfield une juste part de pro-grammes, de subventions gouvernementales. Comme député, je pense avoir fait du bon travail. Et je crois que dans Springfield, un siège qui n'est pas acquis d'avance à l'un ou l'autre parti, le candidat peut faire la différence.»

Bien que Andy Anstett ne veuille pas se prononcer sur le résultat de l'élection, il pense au moins que sa campagne électorale a été mieux organisée que celle de ses adversaires. Pour lui, les sujets de l'heure dans Springfield «reflètent bien les préoccupations provinciales: le rôle et la responsabilité du gouvernement, la création d'emploi, la nécessité de renforcer l'économie agricole».

Gilles Roch (PC)

«Il y a plusieurs choses qui feront la différence le 18. Les médias disent souvent que Anstett est populaire. Eh bien il n'est pas si populaire que ça! Il n'a pas bien représenté son comté. Il ne s'est pas occupé de plaintes de gens. Des chemins ont commencé à se construire ou à être réparé juste avant l'élection. Il essaye de se faire réélire en donnant des octrois un peu partout dans le comté et surtout dans Taché depuis ma nomination *(le 9 avril 85)*».

«Plusieurs sont satisfaits de moi comme commissaire d'écoles. Moi, quand les gens m'appelle, je les rappelle. Si je suis pas capable de faire quelque chose, je leur dis, je les insulte pas. Lui il est un peu napoléonien. Il ne parle pas pour les gens, il parle aux gens. Moi je n'impose pas de solutions, je consulte. Quand il y a des disputes, il prend le bord des fonctionnaires. Moi, je reste avec eux, je ne suis pas opportuniste. C'est l'affaire de la représentation qui fera la différence le 18».

LE POINT ÉLECTORAL

Laurie Evans (Libéral)

«La question la plus importante dans Springfield, c'est l'agriculture, qui mène l'économie de la province. Et à mon avis, je suis le mieux qualifié *(28 années à la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba)* pour aider dans ce domaine. Car j'ai une compréhension et un engagement à l'endroit de l'industrie agricole. Un autre point qui va m'aider à améliorer le score du Parti libéral dans le comté, c'est la politique du parti visant l'égalité des chances en éducation et l'amélioration des institutions post-secondaires.»

RADISSON

***Député sortant:** Gérard Lécuyer, ministre de l'environnement de la sécurité et de l'hygiène au travail. **Population:** 18 065. **Nombre d'électeurs inscrits en 1981:** 11 929. **Votants:** 9086 (76.17%). **NPD:** 6 108; **PC:** 2 566; **Libéral:** pas de candidat; **Revenu moyen familial:** 27 254$ (Hommes: 16 368; femmes: 8 022$).*

Gérard Lécuyer (NPD)

«Un nombre de facteurs feront la différence le jour de l'élection. Je pense, durant les quatre dernières années, avoir été au service des gens. Chaque fois qu'on m'a approché, j'ai donné un suivi et fait de mon mieux pour faciliter une solution. Je me suis efforcé, durant la campagne électorale, d'aller voir les gens à leur porte. Leur réaction a été positive. Cela démontre, il me semble, une satisfaction chez les gens.»

«Bien sûr, je dois ajouter qu'il n'y a pas de gouvernement parfait. Ni de député parfait. Cependant, les gens se rendent compte qu'on a fait de notre mieux pour offrir des programmes, développer des projets pour créer de l'emploi. Les résultats sont là.»

«J'ai remarqué aussi que le chef de l'opposition n'a pas de crédibilité aux yeux d'un grand nombre de personnes que je rencontre. Les gens font un lien avec les conservateurs fédéraux. Ils voient ce qui se passe à Ottawa. Enfin, les gens trouvent que les conservateurs réagissent aux programmes que nous proposons. Ils trouvent que les conservateurs n'ont pas de programmes à eux.»

Brian Benoît (PC)

«La différence? Les gens réalisent qu'on a un programme économique solide, contrairement aux néo-démocrates. On a un plan pour sortir le Manitoba du déficit.»

Brian Benoît estime que les questions relatives à l'éducation *(des tests pour les étudiants...)* joueront aussi un rôle le 18 mars.

«Ce qui peut faire en plus une grosse différence, c'est que je connais, directement ou indirectement, plus de la moitié des électeurs. Même si, évidemment, connaître les gens ne signifie pas nécessairement qu'ils vont voter pour moi».

Allan Patterson (Lib.)

Pour le candidat libéral dans Radisson, qui n'a pu faire campagne à temps plein, il était très important que le parti «présente un libéral dans le comté». *(Contrairement à 1981).* Car, estime-t-il, «il y a un noyau dur de libéraux dans Radisson.»

Il croit que les politiques du Parti libéral, qui milite en faveur d'une plus grande responsabilité des finances publiques, va lui permettre de gagner des électeurs. «Qui pourrais m'aider spécifiquement dans Radisson, c'est notre politique concernant les droits des francophones. Les services en français devraient être disponibles.»

Bernard BOCQUEL

Quand c'est ton mari, c'est pire que quand c'est ton père

Il était issu d'une famille de libéraux de longue date. Son père lui avait donné le prénom de Laurier, en l'honneur du grand chef libéral, Sir Wilfrid Laurier.

Elle venait d'une longue lignée de conservateurs. Son père s'était présenté contre Sauveur Marcoux, député libéral dans la circonscription de La Vérendrye.

Doit-on être surpris d'apprendre que leur décision de contracter mariage a fait sourciller plus d'une personne?

«Quand j'ai épousé Laurier», raconte Rachelle Régnier, née Arpin, «ils ont dit: qu'est-ce que ça va faire? Il s'était déjà présenté libéral!»

Pas que le monde avait de quoi s'inquiéter. Puisque la vie politique n'était pas étrangère à l'unique fille de Raphaël Arpin de Lorette. «On votait à l'âge de cinq ans pour savoir qui serait notre gardienne,» lance en riant l'ancienne sténographe juridique.

«C'était mon père surtout qui s'occupait de politique,» poursuit l'épouse de l'ancien député conservateur de Saint-Boniface entre 58 et 62. «Ma mère détestait ça. C'était une personne très sensible. Vous savez, en campagne, le monde est beaucoup plus proche. C'est comme une grande famille.»

«Aussi, dans ce temps-là, les femmes ne parlaient pas de politique. C'était quelque chose de défendu. Moi, je ne peux pas comprendre, ni homme, ni femme, qui ne sait pas pourquoi et pour qui il ou elle vote.»

PORTRAIT ÉLECTORAL

Être la fille d'un politicien, c'est une chose. En être l'épouse, c'est une toute autre chose. «Quand c'est ton mari, c'est pire que quand c'est ton père,» évalue Rachelle Régnier. «Je trouve que les dames, on souffre de voir que notre mari soit critiqué. Et on ne peut rien faire. On se sent vraiment impuissante.»

«J'ai bien aimé les élections. Mais c'est dur sur l'épouse. Souvent on n'a pas le contact direct avec les électeurs, mais on est sensible aux critiques. Et on ne peut rien dire.»

La situation était d'autant plus difficile parce qu'en 1957, Laurier Régnier, son époux, avait changé de couleur. L'ancien candidat libéral s'est présenté aux élections fédérales de 1957 comme conservateur.

«Moi, ce que j'espérais,» poursuit Rachelle Régnier, «c'est que le monde croyait qu'il était sincère. Parce que, changer de parti politique, dans ce temps-là, ça ne se faisait pas. On se demandait si les amis deviendraient des ennemis. Mais nos vrais amis, ce n'était pas la politique qui les auraient changé».

La fille de Raphaël Arpin aurait peut-être aidé à la conversion de Laurier Régnier? Elle répond: «Laurier avait 40 ans quand je l'ai épousé. Il avait déjà ses idées. Il avait 50 raisons pour changer de parti.»

D'ailleurs, ajoute-t-elle, c'était moins Laurier Régnier qui avait changé que le parti libéral. «On trouvait que le pouvoir avait corrompu le gouvernement. Après la guerre, le gouvernement fédéral avait donné des taux préférentiels à l'Angleterre pour le grain. Et c'était les fermiers qui payaient.»



Rachelle Régnier (née Arpin) et Laurier Régnier. Comme sa mère, elle a ressenti "les peines lorsque le mari était l'objet de critiques..."

En 1958, beaucoup de personnes était du même avis. À un tel point que Laurier Régnier a été élu dans la circonscription fédérale de Saint-Boniface lorsque Diefenbaker remporta sa majorité écrasante de 211 députés.

Cette victoire n'a jamais été une indication que Saint-Boniface avait adopté le Parti conservateur. «Dans le vieux Saint-Boniface,» raconte Laurier Régnier, «contre Deniset, j'ai perdu les 25 premiers bureaux de scrutin. Ce n'est que rendu aux bureaux de scrutin de Norwood que j'ai commencé à gagner.»

Quatre ans plus tard, Laurier Régnier perdit ses élections. «Je suis resté conservateur», ajoute-t-il. «Naturellement je supportais toujours Diefenbaker. C'était un homme honnête et patriotique.»

De retour à Saint-Boniface, il ne s'est plus occupé activement de politique. «Vraiment, les élections, ça coûte cher. Comme député, tu avais un salaire de 10 000$. Revenu à Saint-Boniface il fallait s'occuper de nos affaires.»

Quant à Rachelle Régnier, elle épaula son mari dans son étude. N'aurait-elle pas songé à s'impliquer plus activement en politique par après? «On m'a approché, mais j'ai dit non. Je suis trop égoïste.»

Trop égoïste? «Parce qu'en politique, il faut faire beaucoup de sacrifices personnels, parce qu'il faut être très diplomate. D'ailleurs, un politicien dans la famille, c'était assez,» conclut Rachelle Régnier.

«Un, c'était de trop!» appuie Laurier Régnier avant d'éclater de rire!

Lucien CHAPUT

Le bilan des promesses économiques

L'économie, quoiqu'un sujet complexe et souvent difficile à comprendre, nous affecte tous. Il suffit de penser aux taux d'intérêt et à la valeur de la monnaie canadienne pour le réaliser.

Étant donné la complexité de ce sujet, je vais me limiter à revoir notre présente situation économique manitobaine et, par la suite, faire un tour d'horizon des promesses et annonces électorales des différents partis.

La stabilité demeure le point dominant de l'économie diversifiée du Manitoba durant les dernières années. Une économie qui se classe parmi les premières au plan national. Ce succès est dû à plusieurs facteurs, comme une population croissante, un pourcentage de dépenses gouvernementales élevé, une diversité des entreprises et une amélioration dans des domaines-clefs de l'économie.

Le taux de chômage demeure parmi les plus bas au pays. Et ceci, avec des taux d'intérêt réduits en 1985, a occasionné des accroissements significatifs dans les ventes au détail et dans la construction de maisons.

L'AGRICULTURE

Le total des recettes agricoles (*en espèce*) pour 1985, sera environ le même qu'en 1984, soit 1,94 millions de dollars. Toutefois, le bénéfice net (*surplus*) de l'agriculture subira une baisse d'environ 15 pour cent par rapport à 1984 (*de 354 à 299 millions*). Cette baisse est cependant bien inférieure à celle de la Saskatchewan et de l'Alberta (*67 pour cent et 76 pour cent respectivement*). L'avenir dans le secteur agricole, où le bénéfice net n'a pas augmenté au courant de la dernière décennie, demeure précaire et devrait être une priorité pour le parti politique qui remportera l'élection du 18 mars.

L'ÉCONOMIE

Le domaine qui inspire le plus de confiance pour l'avenir de notre économie manitobaine est certes celui de notre investissement capital. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour en voir les preuves: projet Limestone (*3 milliards*); Cadillac Fairview, nord de la Portage (*72 millions*); Investors Group, nord de la Portage (*35 millions*); Air Canada (*35 millions*); Cadillac Fairview, Polo Park (*74 millions*); Trizec, Centre Saint-Vital; les hôtels Sheraton et Relax Plaza, la Place Fort Garry, etc... Du côté francophone, signalons l'Accueil Colombien, le Chalet Malouin (*Saint-Malo*), le Foyer Saint-Boniface, la Promenade Provencher et les développements proposés pour le nord de Saint-Boniface.



Gérald
LABOSSIÈRE

L'auteur est comptable agréé.

OPINION ÉLECTORALE

Le seul aspect négatif demeure notre déficit qui se chiffre à environ 3,1 milliards de dollars. Ce déficit, qui a augmenté de 1,8 milliard de dollars depuis 1981, est le plus élevé (*par capita*) de toutes les provinces canadiennes et doit être attaqué dans les prochaines années, si le Manitoba veut éviter des problèmes à long terme.

LES PROMESSES DES NÉO-DÉMOCRATES

Parmi les promesses du Nouveau parti démocratique (*totalisant 50 millions de dollars*), les plus importantes et celles qui auront le plus d'effets positifs sont: les programmes agricoles 'Farm Start' et 'Farm Aid' pour assister les jeunes fermiers ainsi que les agriculteurs en difficulté financière; le remboursement de la taxe sur l'essence colorée; un programme de formation au travail qui propose, entre autres, l'établissement de centres communautaires, de formation et d'études ainsi qu'un programme de parité de salaires entre hommes et femmes dans le secteur privé, d'ici 4 ans.

L'annonce qui pourrait avoir le plus d'effet pour tous les Manitobains ne portait, toutefois, aucun coût: c'est l'annonce de trois projets d'exportation d'énergie hydro-électrique avec trois groupes des États-Unis. Ces projets pourraient entraîner l'ouverture de la station à Conawapa, évaluée à 3 milliards de dollars. Le point faible de toutes ces annonces et promesses est qu'aucune mention n'est faite d'un plan d'action pour réduire le déficit provincial.

La semaine prochaine

Commencez votre printemps du bon pied: lisez les commentaires sur l'élection dans La Liberté.

LES PROMESSES DES CONSERVATEURS

Les conservateurs sont à féliciter pour leur promesse visant la réduction de ce déficit à l'aide d'un programme à long terme. Toutefois, leurs autres promesses électorales semblent aller à contre-courant et totalisent plus de 250 millions de dollars.

Parmi les annonces les plus importantes, notons: l'abolition de la taxe sur les salaires (*90 millions*); l'établissement d'un crédit d'impôt remboursable pour les petites entreprises (*1,5 millions*); la suppression de 50 pour cent des taxes scolaires pour les fermiers (*11 millions*); l'élargissement du programme de stabilisation pour les producteurs de boeuf (*10 millions*) et le remboursement direct aux fermiers de la taxe sur l'essence colorée (*15 millions*).

De plus, la promesse qui affectera le plus grand nombre d'électeurs propose d'augmenter les budgets de santé et d'éducation d'un minimum de 130 millions de dollars, ou 6,5 pour cent. Cette augmentation serait soutenue par des fonds obtenus "grâce à plus d'efficacité du gouvernement et un accroissement de l'économie manitobaine occasionné par des politiques qui encouragent l'investissement et l'expansion économique". M. Filmon déplore que le NPD n'a augmenté le budget des services sociaux que de 3,9 pour cent l'an dernier.

Une année, toutefois, ne révèle pas toute l'histoire. D'après les chiffres publiés, les dépenses de l'éducation et de la santé per capita du Manitoba étaient bien inférieures à la moyenne nationale durant le dernier régime conservateur (*93% en 1980-1981*) et se sont graduellement accrues pour atteindre un niveau au-delà de la moyenne nationale (*101,5% en 1984-1985*) sous le NPD.

LES PROMESSES DES LIBÉRAUX

Le parti libéral, de son côté, propose, entre autres, l'abolition de la taxe sur les salaires, la révision et la simplification du système de taxation, la promotion du développement des petites et moyennes entreprises et l'augmentation du pourcentage du budget consacré à l'agriculture.

En somme, quel que soit le parti qui remportera l'élection de mardi prochain, les agriculteurs, ainsi que les petites et moyennes entreprises, en seront bénéficiaires. Et ce, avec raison. Reste qu'à long terme, c'est notre déficit qui demeure l'aspect le plus dangereux.

Le 3e Parlement jeunesse

Provoquer pour apprendre la vie politique

Le Parlement jeunesse franco-manitobain s'ouvre aujourd'hui à la mairie de Winnipeg. Plus d'une soixantaine de jeunes vont jouer aux députés pendant deux jours et demi.

Marc Molgat, Premier ministre de 18 ans élu opposant l'an dernier, se défend: "Ce ne sont pas des enfantillages".

Le but principal de cette session parlementaire hors du commun est de "permettre aux jeunes de s'exprimer sur l'actualité et d'apprendre très concrètement comment fonctionne le Parlement canadien", explique-t-il.

Ce cours d'instruction civique où les élèves sont autant acteurs que spectateurs a l'avantage "de ne pas rentrer par une oreille et de ressortir par l'autre comme un cours en classe: les gens s'en souviennent".

D'une manière générale, les participants en repartent avec "une meilleure image du système politique et se font une idée moins péjorative des hommes politiques."



Marc Molgat, Premier ministre du Parlement Jeunesse: "La politique m'intéresse".

Pour ceux qui en douteraient encore, le sérieux de l'affaire se lit aussi dans la tenue vestimentaire recommandée par les organisateurs: "L'habit formel est requis pour tous les membres du Parlement lorsqu'ils sont en chambre (*i.e.: chemise, cravate, robe, pantalons: pas de jeans SVP*)," précise la lettre d'invitation.

Toute la session se déroule selon les règles constitutionnelles avec cérémonies d'ouverture et de clôture, Lieutenant-gouverneur, président, ministres, projets de loi, amendements et résolutions... Toutes les séances sont publiques et se passent en français.

Quels thèmes vont être abordés? "Les ministres ont choisi une liste de sujets capables de générer des débats: on veut choquer le monde pour que les gens parlent", prévient Marc Molgat.

C'est ainsi qu'on propose de remplacer les barrages hydro-électriques par des centrales nucléaires, de supprimer la prière dans les écoles publiques, d'associer Canada et États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, ou de mettre en quarantaine les victimes du Sida, tant qu'un vaccin n'a pas été trouvé...

"La plupart de ces projets de loi ne font pas de bon sens, reconnaît Marc Molgat, mais ils provoqueront des discussions". De quoi mettre à l'épreuve les règles de la controverse parlementaire.

Si la question du français ne vient pas sur le tapis c'est parce que "les passions sont retombées, et l'intérêt avec". Et puis ce sujet a déjà été abordé par les deux précédents Parlements.

L'équivalent francophone du *Youth Parliament* n'en reflète pas moins l'opinion des jeunes franco-manitobains sur les thèmes qui les concernent. D'autant que le Parlement jeunesse n'est pas réservé à ceux qui habitent en ville. Une dizaine de jeunes doit venir des villages alentour.

"Ils ne sont pas plus nombreux car les lettres envoyées aux directeurs de collège en campagne sont restées sans réponse, déplore Marc Molgat. Pas même un coup de téléphone à frais virés..."

Pour ses finances, le Parlement jeunesse a fait appel à Francofonds et au ministère de l'Éducation. En fin de compte, il n'en coûte plus que 10$ à chaque participant pour se restaurer aux banquet, déjeuner et autres diners. Eh oui, même les parlementaires en herbe ont le droit de se divertir!

Stéphane JARRE



Les débats ont souvent été animés au Parlement jeunesse *(une photo prise à l'occasion du 1er Parlement tenu à St-Boniface en 1984)*

Bien manger, c'est un gage de bonne

La nutrition? Le sujet est plus long qu'un jour sans pain... Mais comme tout sandwich, il faut bien l'attaquer par un bout! Pourquoi pas en consultant une enseignante comme Denyse Matteau, diététiste-nutritionniste chargée de cours au Collège Louis-Riel?

Depuis six ans, mars est le mois de la nutrition et cette année, Denyse Matteau n'a pas manqué d'ouvrir un kiosque d'information à l'intention de ses élèves.

«Les Canadiens mangent trop et mal», lance-t-elle sans détour. Et ce ne sont pas les preuves qui font défaut.

«Une enquête menée auprès de 33 000 élèves québécois a révélé que la moitié d'entre eux se nourrissaient mal.» Et que les parents ne ricanent pas: «chez les adultes, la moitié des gens ont des kilos plus ou moins nombreux à perdre.»

La «mal-bouffe» est la chose la mieux partagée des habitants des pays industrialisés. C'est aussi un combat pour Denyse Matteau.

«Ce qui m'inquiète, ce sont les jeunes filles, futures mères de famille, qui s'affaiblissent moralement et physiquement en mangeant n'importe quoi tout en faisant ainsi courir des risques au bébé qui naîtra prématurément ou sera d'une santé faible».

Les adolescents ne sont pas plus prudents et 35 pour cent des jeunes gens, filles et garçons, passent directement du lit au cours de français sans même faire une halte à la table de la cuisine pour déjeuner...

«Ils sont toujours à la course, constate quotidiennement Denyse Matteau, et ils ne prennent ni le temps, ni les moyens de s'alimenter convenablement.»

C'est aussi ce qui l'encourage dans son métier: «bien manger, c'est un gage de bonne santé, surtout combiné avec des exercices physiques. Pendant huit ans, j'ai travaillé dans les hôpitaux. J'ai vu combien de malades qui n'auraient jamais dû l'être s'ils avaient mieux su se nourrir: les diabétiques, ceux qui ont des ulcères ou des problèmes rénaux, ou encore cardio-vasculaires, etc.»

Bien se nourrir, c'est prévenir. Et il n'est jamais trop tard pour commencer: «Beaucoup de femmes ne consomment plus de lait ou trop peu après quarante ans. Leurs os se décalcifient, elles souffrent d'ostéoporose, fragilisent leurs os qui se cassent plus facilement à la moindre chute».

À force de rabâcher qu'il n'est sans doute pas «utile de saler un mets quand il est dans l'assiette si cela a déjà été fait en le préparant», qu'un «pain au blé entier est meilleur que le pain blanc trop raffiné», que «les fruits apportent suffisamment de sucre», le message commence à passer dans la tête des gens, et les menus diététiques à séduire leur estomac.



Stéphane JARRE

SANTÉ

C'est une fausse idée de croire que rien ne ressemble plus à un repas équilibré qu'un autre repas équilibré: «la variété

Les 4 groupes

Le ministère fédéral de la Santé* conseille de manger chaque jour des aliments choisis dans chacun des quatre groupes suivants:

— Viande, poisson, volaille et substituts *(fèves, noix, fromages et oeufs)* en deux portions de 60 à 90 grammes chacune.

— Lait et produits laitiers en deux portions *(un quart de litre de lait chacune)* au moins, le double pour les adolescents et les futures ou jeunes mamans.

— Pains et céréales *(à grains entiers de préférence)* de trois à cinq portions.

— Fruits et légumes, de quatre à cinq portions *(soit une demi-tasse de légumes frais, congelés ou en conserve par exemple).*

** Direction de la promotion de la santé, Santé et Bien-être social Canada, CP 8888, Ottawa, K1G 3J2*

santé



Des élèves du Collège Louis-Riel en compagnie de Denyse Matteau au Kiosque "nutrition". "Notre corps est comme une balance: ce que je mange, je dois aussi le dépenser."

assure aussi une alimentation saine. Auparavant, on ne trouvait pas tellement de fruits ou de légumes frais au Canada, mais ce prétexte ne vaut plus aujourd'hui.»

Bien sûr la combinaison alimentaire parfaite n'est pas nécessairement identique d'une personne à l'autre et varie chez une même personne au fil du temps. Mais il existe une alimentation de base qui convient à tout le monde *(voir encadré)*.

Quant aux détails, pourquoi ne pas interroger son médecin pour savoir ce que l'on peut ajouter à son alimentation de base ou ce qu'on doit y retrancher?

«Ce sont des tests de routine qu'on devrait faire une fois par an», assure Denyse Matteau.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas parce qu'un journaliste est venu l'interroger à l'heure du dîner que Denyse Matteau a sauté son principal repas de la journée. Je peux même vous en révéler le menu: chou-fleur, tomates, salade et vinaigrette, fromage, biscuits et muffin au son.

BRÈVE SANTÉ

Collectes — La Société pour les Manitobains handicapés *(Society for Manitobans with Disabilities Inc., 786-5601)* lance une campagne de vente de timbres dont les bénéfices iront aux programmes d'aide et d'information en faveur des handicapés.

De même, une collecte est organisée par la Fondation canadienne du rein *(Kidney Foundation of Canada, 949-1858)* afin de financer les recherches médicales dans le domaine rénal.

Asthme — L'association pulmonaire du Manitoba *(Manitoba Lung Association, 774-5501)* lance une nouvelle session d'information sur l'asthme.

Les cours ouverts aux enfants de 5 à 12 ans et à leurs parents commenceront le mercredi 19 mars au Centre récréatif du Parc Sargent et le jeudi 20 mars à l'école communautaire Bernie Wolfe.

L'objectif de cette session, étalée sur huit semaines et entièrement gratuite, est de prévenir ou de réduire les difficultés respiratoires. Des séances d'exercice physique et de natation sont au programme.

Médecines alternatives — L'Organisation de la Santé des consommateurs du Manitoba *(Consumers Health Organization of Manitoba)* tiendra sa 7e conférence-exposition annuelle samedi 15 mars de 8h30 à 22h30 au Winnipeg Convention Centre.

Ce forum présentera, de manière très complète, le vaste champ des médecines parallèles et les différents moyens de prévenir la maladie. Le but de cette conférence-exposition est d'encourager les gens à prendre en charge leur santé.

Téléphone: 832 0943; 885-5540.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Pierre Deniset
Avocat et notaire

HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00

Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

Austin M. Algée
Avocat-notaire

2-278, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T7
Tél.: (204) 237-6387

"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-7433

«Fier d'offrir les services juridiques dans votre langue».

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette,
gérante
(204) 233-4955



233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

Coopers & Lybrand | comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A.MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons
en transmissions automatiques
domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

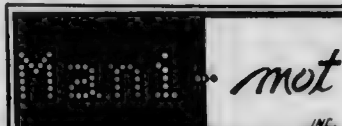
TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba

(ATIM)

Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060

CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Comptables en management accrédités

Robert & Company
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

LOCATION... TÉL.: 233-1863
"MICROWAVE OVENS"
(Fours à micro-ondes) et téléviseurs
Appelez Aurèle Dupuis
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, Saint-Boniface
Du lundi au samedi - 9h à 18h

C F Freynet Distributeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
maple spread & caramel
produits du Québec 422 8241

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**

ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

IBM Selectric I bilingue **300$**
IBM Selectric II bilingue **400$**
sans correcteur
IBM Selectric II bilingue **650$**
avec correcteur
Location d'une IBM Selectric II:
50$ par mois
Projecteur 16 mm avec son 350$

Steel Enterprise
17, Valley View
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 837-4003

LSM
LAFRENIÈRE
SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528

Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.

Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00

Au temps de la Prairie



L'histoire de la Rouge (12)

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

L'exil

Quand les troupes de Wolseley sont arrivées au fort Garry, Riel a traversé la rivière puis il est allé à l'évêché. Mgr Taché lui aurait demandé:

— Que comptez-vous faire?

— Ah, à la grâce de Dieu!

Il a pris un cheval, puis il s'est en allé à Saint-Vital chez sa mère.

Il avait un cousin de son père ici à Winnipeg. Coutu qu'était son nom. Il a couché plusieurs fois là. J'en ai connu d'autres [qui l'ont hébergé]. Il a été hébergé chez mon oncle Antoine déjà. Il a été un bon bout de temps qu'il s'est caché dans la pointe du vieux Maskwa à Saint-Norbert. C'est rare qu'il couchait deux fois à la même place parce que le gouvernement ontarien avait mis sa tête à prix; $5000.00, mort ou vivant! $5000.00, c'était bien gagné dans le temps.!

C'est au mois de juillet que les troupes sont arrivées, mais il, [Riel] s'est en allé rien que plus tard. Vois-tu, il y avait Dubuc puis Royal déjà icite, puis ils travaillaient pour essayer de lui faire donner l'amnistie. S'ils lui donnent l'amnistie, il aurait pas la peine de traverser.

Dubuc, il était avocat, puis il a été juge. Royal[1] était avocat aussi. Ils étaient originaires de la Province de Québec. Ils étaient venus pour prêter main forte à Riel dans l'établissement du Gouvernement provisoire: des conseillers juridiques. Ils travaillaient toujours auprès du gouvernement Macdonald.

Riel traqué

Des fois, il allait coucher chez lui à Saint-Vital. Il venait de temps en temps. Ils [les soldats de Wolseley] ont été là. Ils étaient à la recherche de Riel. Il y en avait un qui regardait dans l'escalier quand il a ouvert la porte du grenier avec son pistolet, au cas que Riel serait monté en haut, là. Il était pas là. Plusieurs fois, ils sont allés. Toujours armés. Il l'ont jamais pris là. Ils étaient pas mal rustauds. J'ai entendu ma belle-mère [Eulalie Riel, soeur de Louis Riel][2] dire qu'ils étaient pas mal impolis. Ils allaient à différents temps, espérant de le prendre là.

Il restait pas longtemps à la même place.

Une fois, David Beaugrand, dit «Champagne» avait rencontré Riel avec un autre homme, Auguste Harrison. Eux autres s'en allaient à Saint-Vital; lui s'en allait au Fort. Ils disaient pas Winnipeg [autrefois]; ils disaient «au Fort». Grand puis gros homme... carré... C'était tout un homme! Il avait connu mon père en gardant la Barrière à Saint-Norbert.

Il y avait un homme qui les suivait de loin, tu sais ben. Puis Riel a dit:

— J'aime pas ça — sa tête était à prix... il était recherché, j'aime pas ça, cet homme-là qui nous suit de loin. Tu le feras revirer».

Champagne, il dit:

— Oui. Il va revirer.

Ça fait que Riel et son ami ont reparti en gagnant Saint-Vital, puis Champagne est allé à la rencontre de l'individu qui le suivait de loin. Il dit à l'individu:

— Go!

L'autre voulait pas: il morigénait, il rebichait, tu sais ben. Il voulait pas revirer... Fait que lui, David Champagne te l'a poigné, puis il te l'a escoué comme il faut.

Il l'a remonté au Fort. Après qu'il l'a eu traversé la rivière Rouge, il l'a lâché. Il lui a dit:

— Go home!

C'est lui-même, David Champagne qui m'a raconté ça.

Riel, député de Provencher

Une fois, mon père, il dit qu'il l'a entendu parler à une assemblée contradictoire avec John Black. Il était candidat pour Provencher contre Black. Saint-Boniface faisait partie du comté de Provencher dans le temps. Riel a gagné les deux fois. Riel a été élu deux fois mais il a pas pu siéger: l'amnistie était pas en main: il était recherché...

Il faisait des discours mais... il se mettait pas au blanc. Il allait pas se mettre dans leurs griffes. Il était toujours sur ses gardes.

Tu sais l'histoire, toi? Masson de Terrebonne était député à Ottawa du côté du gouvernement Macdonald. Il dit:

— Tu vas venir signer le registre de la Chambre.

Les Masson étaient des conservateurs. C'était des «Macdonald», ça.

Ils l'ont emmené. Il avait une grosse chique de tabac dans la yeule, puis un vieux capot de chat. Ptff! Il jetait un crachat de temps en temps pour détourner l'attention. Puis il a rentré. Mais il y avait une carosse qui les attendait à la porte... puis c'était pas des picouilles qu'il y avait sur la carosse!

Le gars qu'était aux livres, là, il s'amusait à bavassailler, tu sais ben. Masson a signé; Riel a arrivé puis il a signé. Puis après ça, le préposé qui était au bureau a revenu; il regarde, puis il voit le nom: «Riel — Provencher!!» Il a donné l'alarme. il avait $5000.00 sur sa tête, là; $5000.00, mort ou vivant.

Ils ont pas attendu les appoints du gouvernement. Ils ont sorti du Parlement, puis ils ont embarqué dans le carosse. Les Masson avaient tout organisé, eux autres. Les carosses à telle place... C'était pas des picouilles qu'ils onvaient attelées. Puis là, ils ont fait un certain bout. Puis là,il y avait un autre carosse qui les attendait encore. Ils les ont poursuits jusqu'à Terrebonne.

C'était pour montrer aux Anglais orangistes qu'il était capable d'aller... qu'il était pas si bête que ça.

La Chambre a passé un vote d'expulsion.

[Les conservateurs] c'était le parti des pendards!

Riel cède son siège à Cartier

Ça prenait une élection partielle pour que George-Étienne Cartier soit élu. Il avait été défait dans Montréal, lui, par un libéral, Sir Henri Jetté. [Alors] ils ont fait résigner Riel pour que Cartier marche à sa place. Ils onvaient dit à Riel que ça leur faciliterait de plaider l'amnistie. Ceux qui organisaient l'élection partielle lui ont laissé entendre ça. Puis il a résigné parce qu'ils onvaient dit que ça lui faciliterait d'avoir l'amnistie... Wha! C'était tous des hommes qui voulaient avoir leur job!

J'ai jamais entendu parler qu'il [Cartier] était venu [à la Rivière-Rouge]...

Il [Riel] s'est en allé dans l'Est. Il avait une blonde là-bas; c'était une Barnabé.

Il avait trop de tracas... il pouvait pas se reposer presquement. Le docteur de Terrebonne l'a enfermé dans un asile d'aliénés sous un nom d'emprunt... pour le protéger. C'était à Montréal. La police le cherchait, là; elle le cherchait pas dans l'asile, hein.

Il était pas fou. [Mon père] a toujours dit qu'il était pas fou, lui. Il a jamais admis que Riel était fou... en aucun temps!

Puis là, il a repassé aux États. Il a été un peu partout... plus loin dans le Sud... Paraîtrait qu'il avait eu une entrevue avec le président des États-Unis. Ça m'a été dit.

Il avait des amis partout.

Il est allé au Montana. Il s'est marié là. Il a eu des enfants. J'ai connu le garçon, Jean. C'était un homme de stature moyenne! Des beaux cheveux noirs ondulés... pas frisés. C'était une famille riche canadienne-française de la Province de Québec qui a payé pour son éducation au Collège de Montréal. Il a fait un ingénieur civil, un arpenteur, là. Puis après, il s'est marié. Il a pas été marié ben longtemps. Il y a pas eu d'enfants. Il est mort à l'hôpital de Saint-Boniface. Elle, a retourné retrouver ses parents après que son mari était mort.

Riel amnistié

Ils l'ont finalement donnée, l'amnistie parce qu'ils l'avaient vraiment promise: mais seulement longtemps après: plusieurs années. Je pense que c'est Alexander Mackenzie qui était premier ministre du Canada quand ils l'ont donnée.

[1] Une fois, un Métis avait demandé un conseil à l'avocat Royal. Shultz se trouvait dans le bureau de Royal. — Je me rappelle que Schultz a été gouverneur du Manitoba;

— Regardez le Dr Schultz icite; on l'a attelé déjà nous autres. Si vous me donnez pas des bons conseils, je vas vous atteler, vous aussi.!

Ça m'a été raconté par Paul Turenne. Il entretenait le feu, la propreté dans les bureaux de l'avocat.

[2] La mère de Riel avait quatre filles que je connaissais; Sara Riel, la soeur grise; Il y avait Mme Poitras, il y avait Mme Lavallée, puis ma belle-mère, Mme Gladu; puis elle avait deux [autres] gars: Jos et Alexandre Riel. Je sais pas si elle en avait d'autres.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

MARS

Vendredi 14

Winnipeg: assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents au Ramada Inn, jusqu'au dimanche 16. Détails des ateliers; 237-9666.

Winnipeg: conférence organisée par l'Alliance française sur l'Arctique, à 20 h à l'auditorium du Musée de l'homme et de la nature, 190 Rupert. Conférencier: Jean Malaurie, directeur du Centre d'Études Arctiques à Paris.

Samedi 15

Saint-Boniface: soirée rencontre de l'Association acadienne au Manitoba (jeux, buffet), à 20h, résidence Langevin, 210, rue Masson (Priscille Arsenault: 661-6844).

Saint-Boniface: 1er Festival de saynètes au Centre culturel à 19h30, avec la participation de troupes de huit localités.

Dimanche 16

Saint-Boniface: déjeuner aux crêpes et messe à la chapelle du Collège de Saint-Boniface (Local 2127) organisée par les Chevaliers de Colomb à 11h15.

Lorette: Conférence-diaporama du Père Jean Lacoursière sur le tiers-monde organisée par Développement et Paix à 19h30, salle paroissiale. (Rita Valcourt: 237-6164).

Lorette: tournoi de cribbage à 19h30 au Lorette Arena Hall.

Précieux-Sang: parties de cartes (whist) au Centre communautaire (202 Kenny) à 20h.

Lundi 17

Saint-Malo: Conférence-diaporama du Père Jean Lacoursière sur le tiers-monde organisée par Développement et Paix à 20h, salle Iberville au sous-sol de l'église. (Rita Valcourt: 237-6164).

Mardi 18

Saint-Boniface: la première de The Journey, de Active World Productions, à 19h30, au Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Candlelight Concert de l'Orchestre de chambre de Winnipeg au Fort Garry avec Norbert Kraft.

Saint-Boniface: célébration communautaire du sacrement de la réconciliation à la Cathédrale à 19h30.

Mercredi 19

Transcona: célébration communautaires du sacrement de la réconciliation à l'Assomption à 19h30.

Saint-Boniface: soirée de jazz au Foyer du Centre culturel à 21h30.

Saint-Boniface: Concert des élèves de la division scolaire de Saint-Boniface à 19h30 au gymnase du Collège Louis-Riel, 585, rue Saint-Jean-Baptiste. (Eveline LeGal: 253-2681).

Lorette: spectacle des Danseurs de la Rivière-Rouge à 19h30 au Centre culturel (Gisèle Loyer: 878-3509).

Notre-Dame-de-Lourdes: Conférence-diaporama du Père Jean Lacoursière sur le tiers-monde organisée par Développement et Paix à 20h à l'église. (Rita Valcourt: 237-6164).

Jeudi 20

Saint-Boniface: Conférence-diaporama du Père Jean Lacoursière sur le tiers-monde organisée par Développement et Paix à 19h30 salle Langevin, 210, rue Masson. (Rita Valcourt: 237-6164).

Saint-Boniface: Conférence de Me Pierre Deniset sur le thème «Testaments et successions» de 19h à 21h à la bibliothèque de Saint-Boniface, 255, avenue de la Cathédrale. (Inscriptions: 233-7755).

Saint-Jean-Baptiste: à 19h30 à la salle du Centenaire, réunion annuelle conjointe de la Chambre de Commerce et de la Corporation de Développement.

Saint-Pierre-Jolys: Boîte à chansons organisée par les élèves de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys à l'auditorium de l'école à 19h30 (Nicole: 433-7733).

Précieux-Sang: célébrations communautaires du sacrement de réconciliations à 19h30.

Vendredi 21

Saint-Boniface: soirée de reconnaissance scouts-guides au sous-sol de la Cathédrale à 19h30.

Saint-Jean-Baptiste: Bière et saynètes à la salle du Centenaire (Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste) à 20h00.

Samedi 22

Saint-Jean-Baptiste: Bière et saynètes à la salle du Centenaire (Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste) à 20h00.

Dimanche 23

Sainte-Agathe: spectacle du club de patin de fantaisie à l'aréna à 13h (Mariette Joyal: 882-2477).

Otterburne: Boîte à chanson organisée par les élèves de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys suivie d'un vin-fromage à la salle d'Otterburne à 19h30 (Nicole: 433-7733).

Précieux-Sang: parties de cartes (whist) au Centre communautaire (202 Kenny) à 20h.

Lundi 24

Parc Windsor: célébrations communautaires du sacrement de réconciliation aux Saints-Martyrs-Canadiens à 19h30.

Mercredi 26

Saint-Boniface: soirée de jazz au Foyer du CCFM à 21h30.

AVRIL

Samedi 5

Saint-Jean-Baptiste: à 17h30 à la salle du Centenaire, banquet de grand tirage provincial (I.C.C.D.) des Chevaliers de Colomb (pour tous les chevaliers et escortes).

Mardi 8

Saint-Jean-Baptiste: à 19h30 au Club des Pionniers, assemblée annuelle du Comité culturel.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

télé HORAIRE du lundi 17 mars au dimanche 23 mars



du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placée sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger.
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 17 mars

18h30 À guichets fermés
en provenance d'Edmonton "Les Lorieau". Réal.: Jean Patenaude.

19h30 Poivre et sel
Téléroman écrit par Gilles Richer. Avec Janine Sutto, Gilles Latulippe, Véronique LeFlaguais, Jean-Louis Paris, Yves Jacques, Louise Latraverse, Claude Michaud et René-Richard Cyr. Réal. Maude Martin. Hector est tanné d'être un simple employé, surtout que Patrick lui fait la vie dure.

20h00 La bonne aventure
Blanche ne se décide pas à faire un choix entre le centre d'accueil et un logement, advenant la vente de sa maison.

20h30 Le parc des Braves
C'est un Noel bien particulier qui a marqué le passage de 1941 à 1942, la fin de la deuxième année de la guerre.

22h20 Best-sellers
Tous les fleuves vont à la mer. (3e de 6) Anna a refusé de quitter sa famille et d'aller vivre avec Paul, mais elle continue de correspondre avec lui. Le père de Maury le renie lorsqu'il épouse Agatha, une jeune fille d'une autre religion.

23h20 Les Claudine
(dern. de 4). *Claudine s'en va.* Claudine et Renaud se réconcilient. Ils s'adonnent à la vie mondaine à un rythme effréné.

mar. 18 mars

18h30 Génies en herbe
Finale interrégionale Collège Louis-Riel affronte Collège Notre-Dame (Sudbury, Ont.)

19h30 L'agent fait le bonheur
Le cadeau. A l'occasion de l'anniversaire du chef, les membres de la police de Charlesville lui offrent son arbre généalogique. Malheureusement, c'est un cadeau qui va leur causer beaucoup d'ennuis.

20h00 Décision 86
La soirée électorale animée par Pierre Chevrier.

23h20 Rencontres
Inv. Etienne Borne, philosophe, *Dieu n'est pas mort.*

23h50 Cinéma
L'école est finie. Un adolescent de quinze ans fait la rencontre d'une jeune fille de seize ans. Une idylle se développe entre eux.

mer. 19 mars

18h30 Contrechamp

19h00 Monsieur le ministre
Alain est redevenu ministre et, tout heureux, se retrouve avec Louise à la résidence.

19h30 Paul, Marie et les enfants
Grabuge chez les Breton-Allard. Robert a dormi dans la chambre de Catherine et Marie trouve un mégot de cigarette dans les poches de Gabriel.

20h00 Le crime d'Ovide Plouffe
(4e de 6) Mgr Folbèche prête son église aux syndicalistes pour une réunion spéciale sur la grève d'Asbestos. Napoléon, pour sa part, offre ses camions pour faire de la publicité à l'événement. Cécile vivra deux grandes déceptions dans cette journée mouvementée.

23h00 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
L'innocent. En 1900, un comte tente de faire partager à sa femme ses théories sur la liberté du couple. Mais lorsqu'elle donne naissance à un enfant issu d'une aventure passagère, il est bouleversé et provoque la mort du nouveau-né.

jeu. 20 mars

19h00 Les grands films
Invitation pour l'enfer. Le "Steaming Country Club" est dirigé par une extra-terrestre qui tente de s'infiltrer dans la Société de recherches spatiales. Les confrères et supérieurs du directeur des projets spéciaux insistent auprès de lui pour qu'il s'inscrive comme eux à ce club huppé. Le directeur est méfiant mais sa femme se laisse tenter et est initiée avec ses deux enfants.

23h20 Cinéma
Il était une fois la légion. Avec Gene Hackman, Terence Hill et Catherine Deneuve. A la fin de 1918, un voleur de diamants se joint à la Légion etrangere pour échapper à l'emprisonnement.

ven. 21 mars

18h30 Autoroute électronique
Émission spéciale au cours de laquelle aura lieu le grand concours. Réal. Gérald Paquin (dern.)

20h00 Séries plus
Chronique policière. (3e de 6). 1945. Delano accueille ses héros de la guerre 39-45. Parmi eux, Billy Lee qui a des aspirations politiques, Sunny Butts qui est appelé à faire partie de la police de Delano, et Marshall Peters qui s'installe comme garagiste.

23h40 Cinéma
Le piège. Drame d'espionnage par John Huston. Avec Paul Newman, Dominique Sanda et James Mason. Un Américain commet à Londres un audacieux vol de bijoux. Arrêté, il est condamné à vingt ans de prison. Il engage les services d'un gang spécialisé dans les évasion pour une part du butin qu'on n'a pas retrouvé. On le sort de prison en même temps qu'un fonctionnaire condamné pour avoir livré des secrets d'état (brit. 73).

sam. 22 mars

14h00 La coupe du monde de ski

17h30 Les Canadiens
Histoire du club de hockey les Canadiens de Montréal à travers les exploits d'Aurèle Joliat, Maurice Richard, Jean Béliveau et Guy Lafleur.

19h30 La soirée du hockey
En direct du l'Aréna de Saint-Louis, les Canadiens de Montréal affrontent les Blues.

22h45 Télé-sélection
L'affaire Mattei. Biographie réalisée par Francesco Rosi. Avec Gian Maria Volonte, Luigi Squarzini, Peter Baldwin et Franco Graziosi. En octobre 1962, l'industriel italien Enrico Mattei trouvait la mort dans l'écrasement d'un avion près de Milan. Le film rappelle les principales étapes de la carrière de cet homme influent, directeur d'une société nationale et conseiller écouté du gouvernement (it. 72).

dim. 23 mars

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église de Château-Richer, près de Québec.

14h00 La Coupe du monde de ski

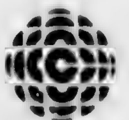
16h00 Second regard

18h30 Les beaux dimanches
En spectacle au Lac des Fées: Fabienne Thibeault.

20h00 Les beaux dimanches
La défense du Canada (1ère de 3) Documentaire réalisé par Tina Viljoen. Prod. National Film Board et CBC. *Sur une terre lointaine.* Les forces armées défendent-elles vraiment notre pays? Gwynne Dyer examine les premières alliances entre le Canada et l'Angleterre, et fait la lumière sur la conscription et les événements qui ont failli diviser le Canada lors des deux guerres mondiales.

21h00 Les beaux dimanches
Concert de l'Orchestre de chambre McGill. Concert méttant en vedette le soprano Victoria de Los Angeles, avec les Elmer Iseler Singers de Toronto et l'Orchestre de chambre McGill. Dir. mus. Alexander Brott. Au programme, des oeuvres de Mozart, Handel, Vivaldi et Havon.

22h20 Ciné-club
Huit et demi. Drame psychologique réalisé par Frederico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Claudia Cardinale et Anouk Aimée. Un réalisateur de cinéma effectue une cure de repos dans un établissement thermal. Il échappe à ses soucis en se réfugiant dans le rêve ou dans ses souvenirs d'enfance (it. 63).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Une autre plume dans le chapeau du PTE

Ça a commencé il y a neuf mois. Non, ça a commencé bien avant ça... Chaque Noël, mes parents invitaient un pauvre réfugié à partager le souper des Fêtes... Alors vous comprenez que mes parents étaient fiers de moi lorsque je leur ai annoncé que je serai garde-malades dans une réserve indienne pauvre du Grand Nord.

Voilà comment débute le monologue de Heather Rose, une bonne petite fille d'une ville du sud qui se retrouve au fin fond de nulle part. Ce qui pis est, contrairement aux missionnaires du tournant du siècle, elle ne peut pas trouver un appui dans la foi. Puisqu'elle n'est pas là pour convertir les pauvres, mais améliorer leur confort terrestre.

Je ne suis pas ici pour discuter de problèmes, dit-elle avec l'enthousiasme de ses 21 ans au chef de la réserve. Je suis ici pour parler de solutions: un club de fitness pour les femmes!

Boisson, sniffing d'essence, violence, suicide, la vie de débauché des quelques blancs marginaux qui habitent la réserve sont de trop pour Heather Rose. Le comble, c'est que les autochtones lui tournent aussi le dos.

Ce qui surprend avec la dernière production du Prairie Theatre Exchange (PTE), c'est qu'un sujet aussi misérable ne déprime pas l'auditoire. Bien sûr, on est toujours prêt à trouver toutes sortes de commentaires politiques et sociaux, genre "l'injustice des blancs envers les autochtones", etc.

Mais ces messages ne sont, en fin de compte, que secondaires. La force de la pièce écrite par Wendy Lill *(auteure du hit de l'an dernier, **The Fighting Days**)*, c'est qu'on s'intéresse au personnage de Heather Rose. Il se crée, au fil de l'histoire, une intimité entre le personnage et l'auditoire. C'est comme dans la vraie vie. Ce qui intéresse, c'est de connaître l'individu. Personne ne s'intéresse à un sermon sur l'injustice.

Laurel Paetz, qui interprète avec toutes les nuances nécessaires le personnage de Heather Rose, est superbe. Le pari qu'est toujours une pièce pour comédien solo, est remporté. Il n'y a pas de doute que **The Occupation of Heather Rose** sera une autre plume dans le chapeau de PTE, de l'auteure et de la comédienne que cette compagnie de théâtre winnipégoise a créées: Wendy Lill et Laurel Paetz.

Lucien CHAPUT

The Occupation of Heather Rose, une pièce écrite par Wendy Lill, interprètée par Laurel Paetz sera présentée au Prairie Theatre Exchange, 160 Princess jusqu'au 23 mars.

* * *

Pour la troisième fois, Hélène Pelletier expose en solo. Après le Centre culturel franco-manitobain en novembre 84, c'est maintenant au tour du Arts Centre de Portage-la-Prairie d'accueillir 13 de ses sculptures.



Hélène Pelletier. Mon monde n'est pas inventé.

Hélène Pelletier met des personnes en scène. À voir leur «gueule», on serait plutôt tenter de parler de personnages. Des personnages qui laissent difficilement indifférent, tellement ils sont saisissants, figés dans des poses quotidiennes.

«Mon but, explique cette Acadienne de 31 ans, qui vit au Manitoba depuis 78, c'est de faire des commentaires sur la société. Quand quelqu'un s'approche d'une de mes sculpture et part à rire, ça me frappe tout le temps. Parce que je ne les fais pas pour que ce soit drôle. Ça me surprend tout le temps quand quelqu'un rit. J'ai de la misère à m'y habituer. Moi, je les trouve bien ordinaires.»

«Mon monde n'est pas inventé. C'est des gens que j'ai rencontrés et que j'ai sculptés à ma façon, de la manière que je les ai vus. C'est du monde qui est bien ordinaire, qui n'a pas un rôle important. Mais je leur donne de l'importance pour 15 à 20 minutes dans une exposition. Je les place dans une situation où ils sont tous des stars pour 15 minutes, le temps qu'on peut passer en avant d'eux à les regarder.»

Sortir de Winnipeg

Hélène Pelletier a l'intention de continuer dans la même veine, mais en s'intéressant «à des choses sur la politique.»

Les responsables de la galerie à Portage-la-Prairie voulaient un artiste qui créait dans un genre résolument différent des paysagistes qui, généralement, exposent au Arts Centre.

Pour Hélène Pelletier, c'était une occasion de sortir de Winnipeg.

«Portage-la-Prairie, c'est une ville anglaise. Il n'y a encore jamais eu de francophone qui ont exposé à leur galerie. C'est une galerie que les gens de Winnipeg impliqués dans les arts ne prennent pas en considération. Beaucoup ne savent pas qu'elle existe. Jamais on ne lit de critiques des expositions présentées là-bas.»

Hélène Pelletier enseigne la poterie, aussi bien aux adultes qu'aux enfants, entre autres au Centre culturel franco-manitobain.

B.B.

* L'exposition Fleet Street Sweets se tient jusqu'au 27 mars au Arts Centre à Portage-la-Prairie, 160 Saskatchewan.

* * *

Pas de problèmes. Même si l'émission Très Art a été annulée, Radio-Canada n'a aucune intention d'oublier la couverture des arts.

Une pétition, qui a déjà recueilli plusieurs centaines de noms, circulent actuellement à Winnipeg. "En tant que francophones, nous sommes très déçus d'apprendre l'annulation de l'émission Très Art, la seule émission télévisée francophone qui nous renseigne sur les activités culturelles à Winnipeg."

Les pétitionnaires demande à Gilbert Teffaine, le grand patron de Radio-Canada au Manitoba, "de reconsidérez votre décision au sujet de cette émission".

Pour Gilbert Teffaine, les amateurs de culture ne devraient pas s'inquiéter. La seule raison pour laquelle Très Art (*dans sa deuxième année*) a été coupée avant la fin de la saison, c'est parce que Radio-Canada "manquait de ressources humaines pour bien couvrir l'élection provinciale".

"Bien sûr, ça ne nous a pas fait plaisir. Mais sûrement, nous n'avons pas l'intention d'abandonner la couverture des événements culturels. Maintenant, il reste à définir comment le socio-culturel sera traité la saison prochaine. Pour l'instant, cependant, je ne suis pas prêt à parler de l'année prochaine".

Bernard BOCQUEL

La prise de vue

Sacrés Français!

Une saveur inimitable en danger

Qu'est-ce qu'ils sont râleurs ces Français! Faites la queue pour Rambo devant un cinéma parisien et voyez comment ils ont le don de mitrailler l'Amérique...

Une collaboration spéciale de **Roland STRINGER**

Péril en la demeure, c'est le titre d'un film de 85. Mais c'est aussi l'expression appropriée pour décrire la situation de l'industrie cinématographique en France.

Le problème? Évidemment, pas de fric. Les gens vont moins au cinéma. «Sur la semaine du 4 au 10 décembre, 11 pour cent de baisse par rapport à la même semaine de 1984,» nous lançait récemment la revue de films **Première**.

Pourquoi la baisse? La popularité du téléviseur, oui. Aussi, la puissance de l'industrie américaine.

Rien de nouveau, vous dites? Je ne suis pas convaincu. Il y a dix ans, le Français se flattait de dire «Un bus de stars dans le parking...» Aujourd'hui, le ministre de la culture dépense un bon nombre de francs pour la promotion de la langue française en France.

En 1986, le Français ne manquera donc pas de lancer des tomates aux States. Et Dieu sait *(Ronnie Reagan aussi peut-être)* que personne ne prépare une ratatouille anti-In-God-We-Trust aussi bien que les Français.

Exemple: «La France n'est pas les États-Unis et, pour une fois, on peut s'en réjouir. Chez les Américains, les metteurs en scène personnels ont en effet de plus en plus de mal à faire entendre leur voix dans le concert des spécialistes des films de série destinés aux adolescents. En France, ce sont ceux qui font oeuvre personnelle et originaire qui ont les faveurs du public.» C'est un monsieur Jean-Pierre Lavoignat qui l'a dit.



Desperately seeking Susan: **un des films qui a surpris en France en 1985.**

Sa collègue Michèle Halberstadt a pris la même direction en parlant des comédiens: «De plus en plus, le cinéma américain se transforme en machine à rêves, se créant des gloires soudaines... mais sans lendemain.»

On peut être encore plus méchant. Au sujet du film, titré en français **Haut les flingues** *(c'est celui avec Burt Reynolds et Clint Eastwood)*, Jean-Philippe Guerand a écrit; «Réalisé avec une débauche de moyens inversement proportionnelle au résultat, ce film est surtout un objet de curiosité pour cinéphiles pervers.»

À mon sens, le critique de cinéma se distingue surtout lorsqu'il s'efforce de mêler la politique internationale au septième art.

Henri Pierre, le correspondant du **Monde** à Washington, a certainement fourni une occasion d'inciter à la lecture. Déjà le titre: **Le nouveau héros de Hollywood: 'Aigle d'acier' dans le golfe de Syrte**, souligne la perception en Europe de la machine républicaine dans les arts.

Le texte débute ainsi: «Commerce oblige. Hollywood n'a pas fini d'exploiter la fièvre patriotique. Après Rambo et Rocky, voici un héros nouveau...»

Et se termine: «Comme Rambo et Rocky, Doug est un héros solitaire, indigné par la faiblesse et la lâcheté des autorités... Ses camarades et lui sont déçus que le «cow-boy» de la Maison Blanche, qu'ils aiment pourtant, ne fasse pas mieux que son prédécesseur, Jimmy Carter, irrévérendicieusement appelé 'Monsieur Cacahuètes'. Le **Washington Post** a peut-être raison de se préoccuper de cet 'aspect troublant' du 'patriotisme conservateur', qui prend pour cibles les gouvernants du pays et pour qui la fin justifie les moyens: le refus de l'obéissance, le défi aux hiérarchies, le mensonge et le vol. Qui sait, en effet, si le président Reagan n'apparaîtra pas comme un 'mou' aux yeux de ses partisans?»

Only in France!

Il faut comprendre que depuis qu'on annonce la création des chaines de télé 5 et 6 en France, les gens du cinéma se disent que c'est la fin.

L'interprète Valérie Kapriski *(La Gitane)* a bien voulu faire preuve d'ouverture. Mais elle n'a pu s'empêcher de sortir la «Je-ne-suis-pas-raciste-même-si-en-France-on-fait-mieux-que-les-autres.»

Sa réaction à la création de la 5? «Les récents délires anti-Yankees, toute cette paranoïa ambiante, toutes ces histoires de 'quotas' me paraissent déplaisantes, malsaines, presque 'racistes' (l'anti-américanisme est une vieille tradition, chez nous...) Et surtout, ridicules. En effet, puisque les Américains ne nous servent aujourd'hui que des super-productions à la sauce Spielberg ou Stallone, qu'importe, profitons-en pour faire exister notre différence. Plutôt que d'essayer pâlement de copier, occupons les écrans avec nos moyens, nos atouts et notre 'saveur inimitable', paraît-il.»

Sacrés Français!

Décidément, on a raison de les aimer. Après tout, comment s'en prendre à une race qui continue sans cesse à appuyer des Woody Allen, Francis Coppola et Robert Altman? Ils ont leurs contradictions *(Rambo fait fureur là-bas)*, mais respectons-les pour avoir rendu ces contradictions acceptables!

Surtout, puisqu'ils savent au moins faire du cinéma. En 85, des films comme **Sans toit ni loi, Péril en la demeure, Rendez-vous, Le thé au harem d'Archimède, Escalier C, Rouger Baiser**, et **L'effrontée** auraient dû faire le tour des cinémas du continent nord-américain. Ça, les Français le savent.

Roland STRINGER

On pourra voir

Woody Allen jouer le fou, et **Lee Marvin** le roi, dans *King Lear*, de **Jean-Luc Godard**.

Jane Fonda incarne le rôle d'une alcoolique dans *The morning after*, de **Sidney Lumet**.

Erik Stolz *(Mask)* joue dans **Lionheart**, une production de **Francis Coppol** et **Talia Shire**.

Fanny Ardant *(La femme d'à côté)*, avec **Richard Bohringer, Jeanne Moreau, Philippe Léotard** et **Michel Piccoli** dans *Le paltoquet*, de **Michel Deville** *(Péril en la demeure)*.

Sandrine Bonnaire *(Sans toit ni loi)*, avec **Michel Picoli** et **Sabine Azéma**, dans un film de **Jacques Doillon**.

Catherine Deneuve sera l'épouse de **Martin Sheen** dans un film autrichien.

Paul Newman et **Tom Cruise** dans dans *The colour of money*, de **Martin Scorsese**.

Burt Reynolds dans *Heat*, de **Robert Altman**.

William Shatner et **Leonard Nimoy** dans *Star Trek IV*.

D'accord, mais seulement 1/4 du salaire



André
BRIN

VOL 85-86

Depuis plusieurs semaines, rien ne se produisait. Et, tout à coup, en moins d'une semaine, tout s'est produit: un nouvel entraîneur, un nouveau gardien, deux nouveaux défenseurs et la plus importante nouvelle: les Jets ont gagné deux matchs de suite.

À la suite de la victoire contre Mario Lemieux et les Penguins de Pittsburgh, il y avait de quoi organiser un défilé sur la Portage. Ou bien une journée de vacances pour les enfants! En tout cas, la ville de Winnipeg était de nouveau fière de ses Jets.

Alors, qu'est-ce qui a provoqué cette poussée à la troisième place dans la Smythe? Il y a eu l'arrivée de Ferguson derrière le banc, qui marqua le retour d'une équipe motivée. Plusieurs ont réalisé leurs erreurs et se sont remis à travailler. *(Exemple: Thomas Steen).*

Le retour de Bengt "Slick" Lundholm a été bien plus important que je ne le croyais. On lui fait confiance en désavantage numérique en plus d'un tour régulier. Son génie offensif est surprenant. Depuis son retour, Doug Smail s'est remis à patiner et Thomas Steen joue son meilleur hockey de la saison.



Alors, on se bat avec ses copains?

Dans les filets, on a refait confiance à «Danger Dan» Bouchard. Jusqu'à maintenant, il a fait ses preuves. Son style non-orthodoxe rend la vie intéressante. Chaque fois qu'il quitte son filet pour contrôler la rondelle ou bien pour plaquer un adversaire, Ferguson pâlit et plusieurs des spectateurs s'évanouissent. Winnipeg n'a jamais vu un gardien qui s'impliquait de même.

À la défense, on a ajouté à l'alignement un jeune et un vieux. Il y a eu le jeune Brad Berry qui s'est joint aux Jets. Son impact fut immédiat. Défensivement, il est déjà plus fort qu'Ellett et offensivement, il en surprend plusieurs avec son coup de patin. En plus, il est immense et aime dégager le devant de son filet.

À la dernière minute, Ferguson a réussi à obtenir les services du «vieux» Stefan Persson des Islanders de New York. Son expérience aidera à un joueur tel Dave Ellett. De plus, Marois devra se remettre à l'oeuvre étant donné le nombre de défenseurs.

Pour ce qui est de Marois, le retour de Bouchard dans les filets l'a provoqué. Même de la galerie de la presse, on ne peut pas manquer l'attention particulière que Bouchard lui donne. Il lui crie, l'encourage et lui fait confiance.

Les excuses ne valent plus. Les Jets ne se sont pas surpassés l'an dernier, ils ont joué à la hauteur de leur potentiel. Enfin, les Jets de 86-87 semblent jouer comme ils le peuvent. Ce qui est dommage, c'est qu'il a fallu 65 parties pour se retrouver. Il y a tout un groupe qui devrait recevoir au mieux un quart de leur salaire.

* * *

5 sur 5: *La dernière journée pour les transactions a été fort intéressante cette année. Ferguson a dû grincer des dents lorsque les Flames de Calgary se sont procurés les services de* **John Tonelli**, *un excellent joueur en séries depuis plusieurs années. Les Jets rencontreront les Flames trois fois d'ici la fin de la saison. On pourra voir comment les Jets se comportent en séries contre ces mêmes Flames.*

D'ici deux semaines, toutes les équipes devraient annoncer leurs candidats pour le trophée **Bill Masterton**. Ce trophée est décerné au hockeyeur qui allie demeure classe et persévérance. Randy Carlyle gagnera la *«nomination»* des *Jets faute de concurrents!*

J'ai pu m'entretenir avec **Bill Torrey**, le gérant des Islanders de New York, il y a deux semaines. Il est très impressionné par le progrès de **Tony Grenier** à *Prince Albert. Celui-ci a connu assez bon camp d'entraînement, mais est retourné dans les rangs juniors pour perfectionner son jeu défensif. Torrey aimerait pouvoir signer le natif de St-Vital dès cet été. Cependant il avoue que Dave King et le programme olympique font la cour à son jeune ailier gauche.*



Les enfants de M. Alfred Dupuis invitent cordialement tous les parents et amis à se joindre à nous pour fêter son 80e anniversaire de naissance.

Pour un bon PAPA, un grand-père, arrière-grand-père admirable et un ami qui compte beaucoup, c'est raison de fêter.

C'est au Club Traverse, 267, rue Traverse le dimanche 16 mars 1986 de 14h à 16h que nous vous invitons à venir partager un thé.

VOTEZ X

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUR DU SCRUTIN

Les électeurs habiles à voter aux élections provinciales voteront le Mardi 18 mars, 1986 de 8 h à 20 h.

Vous êtes habile à voter si vous êtes citoyen(ne) canadien(ne) ou sujet britannique, si vous avez au moins 18 ans le 18 mars, 1986, et si vous avez résidé au Manitoba au moins 6 mois dans la période qui précède immédiatement la date du 18 mars, 1986.

L'adresse du bureau de scrutin où vous devez voter est indiquée sur la liste électorale affichée et sur le certificat d'inscription (concerne les électeurs résidant dans des zones urbaines). Vous pouvez également obtenir cette adresse en vous adressant au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Si votre nom ne figure pas sur la liste électorale et si vous êtes habile à voter, vous pouvez prêter serment au bureau de scrutin afin de voter. Dans ce cas, vous devez présenter deux pièces d'identité au scrutateur.

Les employé(e)s ont droit à 3 heures consécutives pour aller voter pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin. L'employeur doit, **à sa convenance**, leur accorder ce temps sans aucune déduction de salaire ni aucune sanction.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.

Arthur—Charlie Williams
8, av. Crescent
Souris, Man. R0K 2C0 **483-2109**

Assiniboia—Kay Erdahl
316, av. Hamilton
Winnipeg, Manitoba R2Y 2H5 **885-7686**

Brandon est—Elaine Gastonguay
1624, treizième Rue
Brandon, Manitoba R7A 4S8 **727-5643**

Brandon ouest—Eileen Paton
139, 10e Rue
Brandon, Manitoba R7A 4E7 **727-6519**

Burrows—Juanito Ongsansoy
École Isaac Newton, 730, rue Aberdeen
Winnipeg, Manitoba R2W 1W9 **586-9619**

Charleswood—Nancy Lemoine
3900, avenue Grant, bureau 24
Winnipeg, Manitoba R3R 3C5 **885-3048**

Churchill—Nancy Hilliard
Town Centre
Leaf Rapids, Manitoba R0B 1W0 **473-2448**

Concordia—Margaret Hughesman
1111, av. Munroe
Winnipeg, Manitoba R2K 3Z5 **661-3658**

Dauphin—Tom Smart
38, 1re Avenue N.-O
Dauphin, Manitoba R7N 1G7 **638-9013**

Ellice—Gloria Wiederman
782, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba R3G 0B8 **783-2183**

Elmwood—Jeanette Sansregret
359, av Johnson, bâtiment G
Winnipeg, Manitoba R2L 0J2 **661-3073**

Emerson—Shirley Siwak
Avenue Railway
Vita, Manitoba R0A 2K0 **425-3000**

Flin Flon—Elaine Hall
Église luthérienne, 20, 2e Avenue
Flin Flon, Manitoba R8A 1G5 **687-8285**

Fort Garry—Margaret Ferguson
Centre commercial Southwood
1910, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 4S5 **269-3664**

Fort Rouge—Kathleen Holmes
379, Broadway, bureau 100
Winnipeg, Manitoba R3C 0T9 **947-2860**

Gimli—Leona Hacking
Clandeboye, Manitoba R0C 0P0
(proche de la route 9) **738-2647**

Gladstone—Jo Ann Hoyak
67, rue Hampton est
MacGregor, Manitoba R0H 0R0 **685-2668**

Inkster—Fred Instance
Tyndall Market, 850, rue Keewatin
Winnipeg, Manitoba R2R 0Z5 **694-1798**

Interlake—Dora Fridfinnson
Arborg, Manitoba R0C 0A0 **376-5229**

Kildonan—Robert Giesbrecht
84, promenade Mandalay
Winnipeg, Manitoba R2P 1V8 **694-1802**

Kirkfield Park—Pauline Schesnuk
3050G, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3K 0Y1 **888-8004**

Lac-du-Bonnet—Diane Kruk
Édifice Hew, bureau 13, 31, 1re Rue sud
Beauséjour, Manitoba R0E 0C0 **268-3888**

Lakeside—Doreen Ross
Lot 9, Woodlands Trailer Park
Woodlands, Manitoba R0C 3H0 **383-5196**

La Vérendrye—Henry Kasper
175, rue Main, B.P. 1619
Steinbach, Manitoba R0A 2A0 **326-9816**

Logan—Eunice Wlock
Club communautaire du West End
960, rue Arlington
Winnipeg, Manitoba R3E 2E5 **783-2190**

Minnedosa—Susan Cowan
51, avenue Centre
Minnedosa, Manitoba R0J 1E0 **867-2074**

Morris—Brenda Murphy
Centre communautaire
La Salle, Manitoba R0B 1B0 **736-4336**

Niakwa—Virginia Radcliffe
906, chemin Cottonwood, bureau 8
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0503**

Osborne—Laura Fowler
682, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba R3L 2B9 **477-6460**

Pembina—Edith Alsop
George Kozak Chev Olds
au coin des routes 3 et 244
Manitou, Manitoba R0G 1A0 **242-2275**

Portage-la-Prairie—Bill Barnett
1390, av. Saskatchewan ouest
Portage-la-Prairie, Man. R1N 0N3 **239-5757**

Radisson—Maurice Labelle
906, chemin Cottonwood, bureau 10
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0613**

Rhineland—John G. Stoesz
41, rue Main
Altona, Manitoba R0G 0B0 **324-5142**

Riel—Simone Salamandyk
Ecole Victor H.L. Wyatt
485, prom. Meadowood
Winnipeg, Manitoba R2M 5C1 **255-0616**

River East—Grace Searle
1416, route de Henderson
Winnipeg, Manitoba R2G 1N4 **338-4677**

River Heights—Harry Rachlis
Eglise anglicane St. George, 168, rue Wilton
Winnipeg, Manitoba R3M 3C3 **284-2860**

Roblin-Russell—Hazel Arndt
132, 3e Av N.-O
Roblin, Manitoba R0C 1P0 **937-8331**

Rossmere—Margaret Newton
Eglise anglicane St Steven
220, av Helmsdale
Winnipeg, Manitoba R2K 0V9 **661-5472**

Rupertsland—Gwen Boychuk
Garden Hill, Manitoba R0B 0T0 **456-2390**

Ste-Rose—Russ Newton
Kelwood, Manitoba R0J 0Y0 **967-2012**

St-Boniface—Louanne Beaucage
73, rue Goulet
Winnipeg, Manitoba R2H 0R5 **237-0162**

St-James—Phyllis Large
Centre communautaire Clifton
1315, rue Strathcona
Winnipeg, Manitoba R3E 2Y4 **783-2186**

St-Johns—Johanna Stasiuk
1412½, rue Main
Winnipeg, Manitoba R2W 3V4 **586-8505**

St-Norbert—Karen Moffat-Wiebe
2987, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 2H5 **269-8214**

St-Vital—Diane Hitchings
Ecole St. George, salle 3
151, chem. St. George
Winnipeg, Manitoba R2M 3J2 **255-0610**

Selkirk—Mildred Johnston
Selkirk Town Plaza, 366, rue Main
Selkirk, Manitoba R1A 1N3 **785-8661**

Seven Oaks—Saul Chochinov
West Kildonan Collegiate,
800, rue Salter, salle 16
Winnipeg, Manitoba R2V 2E6 **586-8021**

Springfield—Paul Nazarko
544, rue Main, a/s Restaurant Spurline
Oakbank, Manitoba R0E 1J0 **444-3535**

Sturgeon Creek—Art Coulter
2727, av. du Portage, bureau 15
Winnipeg, Manitoba R3J 0R2 **885-4671**

Swan River—Terry Vopni
129, 4e Av. S.
Swan River, Manitoba R0L 1Z0 **734-9401**

The Pas—Ida Grant
248, av Edwards
The Pas, Manitoba R9A 1K7 **623-7884**

Thompson—Linda Amell
60, chemin Nelson
Thompson, Manitoba R8N 0B6 **778-8385**

Transcona—Mike Zaluski
141, av Larche est
Winnipeg, Manitoba R2C 1A4 **222-3209**

Turtle Mountain—Connie MacDonald
Dunrea, Manitoba R0K 0S0 **776-2221**

Tuxedo—Tina Remnant
Ecole J.B. Mitchell
1720, place John Brebeuf
Winnipeg, Manitoba R3N 0M1 **477-4940**

Virden—Eleanor O'Callaghan
Rue North Railway
Miniota, Manitoba R0M 1M0 **567-3706**

Wolseley—Don McBain
696, av du Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0M6 **788-4385**



ELECTIONS MANITOBA
Un bureau indépendant de l'Assemblée législative
R. T. Willis Directeur général des élections

Finissons en 3 !

Bruxelles voudrait certainement en finir une fois pour toutes. Pour ensuite se concentrer sur le championnat provincial de la Manitoba Amateur Hockey Association. Après tout, l'équipe de Somerset leur a causé plus d'une nuit blanche durant la saison régulière.

Le ton des finales de la Pembina Hills Intermediate a été établi dès le match du samedi 8. Somerset menait 5 à 1 après la première période. Le compte final: 12 à 8 pour les Bombers de Bruxelles.

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

«Bruxelles ne s'attendait pas à gagner la première partie,» évalue Maurice Pittet, président Des Flyers de Somerset. «Mais ils l'ont gagnée. Ils avaient un peu peur de nous. Maintenant ils se disent: finissons la série en trois pour se concentrer ensuite sur le championnat provincial.»

Le momentum en leur faveur, les Bombers de Bruxelles ont remporté le deuxième match, 7 à 3. «C'était encore Gérald Mangin,» explique Gérald Brunet, entraîneur des Bombers. «C'est un franc-tireur. Il a compté 5 fois samedi et il en a compté trois autres mardi.»

«On ne veut pas être trop confiant,» ajoute l'entraîneur de l'équipe de première place durant la saison régulière. «Mais on veut gagner la série en trois.»

Trop tard

«Bruxelles nous a déjoué mardi soir,» concède Maurice Pittet. «Et notre meilleur trio n'était pas dans la partie. Ce qui est arrivé aussi, c'est que Bruxelles est une équipe composée à 50 pour cent de nouveaux joueurs. Et il semble maintenant que les choses commencent à tomber en place pour eux.»

Somerset n'a cependant pas perdu espoir. Ce ne serait pas la première fois qu'une équipe revient et remporte trois matchs d'affilée après avoir perdu les deux premiers. «Les gars se le disaient après le match de mardi: il faut gagner la partie du vendredi 14. Mais on ne pense pas gagner les trois d'affilée. On va prendre ça une partie à la fois.»

Ce qui pourrait faire la différence vendredi, c'est que Somerset considère retourner aux mêmes formations qui les avaient si bien servis durant la saison régulière. Ils avaient changé les formations pour la partie de mardi. «Mais ça n'a pas marché,» constate Maurice Pittet. «Certains joueurs avaient l'air perdu sur la glace à cause de ces changements.»

Mais, conclut Maurice Pittet, «c'est jamais trop tard...»

L.C.

Les gars étaient tous décidés

Ça serait préférable de gagner la coupe chez nous, suggère le chauffeur officiel de l'autobus des Knights de Sainte-Agathe. Comme ça, je pourrais goûter au champagne!

Il est 18h15. Dehors, le mercure frôle déjà le moins 20. Le match entre les Knights de Sainte-Agathe et les Rockets de Miami, qui aurait dû avoir lieu mardi 4, sera joué ce soir jeudi 6. La glace de Miami ne risquera pas de fondre.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Debout au comptoir de la cantine de l'aréna, on attend un nouveau pot de café. Déjà les joueurs des Knights arrivent à l'aréna. Des partisans de l'équipe se dirigent vers la cantine. Question de bouffer un hot dog, ou une palette de chocolat. Entre le bureau et l'aréna, il y a trop peu de temps pour se payer un souper convenable.

18h30. Guy Bilodeau, l'un des responsables des Knights, me suggère d'embarquer. Si tu veux un siège, vas-y maintenant. Ça va vite se remplir.

De fait, il y a déjà pas mal de monde dans le bus. En comptant rapidement les sièges vacants, on s'en rend vite compte. Avec les quelque vingt joueurs qui ne devraient plus tarder à arriver, il y a déjà plus de place.

On aurait dû louer le plus gros bus, lance un partisan au chauffeur. On l'aurait rempli. L'un se tiendra debout. Un autre pourra s'asseoir sur un petit banc près du chauffeur. Une couple d'autres pourront se faire petit et s'asseoir à trois par fauteuil.

C'est, en gros, un résumé de la saison. À chaque fois que les Knights disputent un match dans un village voisin, joueurs et partisans s'y rendent en bus. Ce jeudi soir frigide, c'est vers Miami qu'on se dirige. Sans doute pour le dernier match des finales, Sainte-Agathe ayant remporté les trois premiers matchs de la série sans problème.

Ça jase, ça rit dans le bus. Rien n'indique que les Knights sont plus nerveux que de coutume. «On avait le vouloir de gagner», explique Rhéal Lemoine après les faits. «Les gars étaient tous décidés d'en finir en quatre.»

Le bus roule vers le sud jusqu'à Morris pour ensuite se diriger vers le soleil couchant. Plus de chaleur, crie une voix féminine au chauffeur. Personne ne parle du match qui sera disputé dans une heure et demie.



De Sainte-Agathe, quatre heures en bus...

Miami, c'est à trois-quarts d'heure de Sainte-Agathe, Sitôt arrivé, les joueurs disparaissent dans le vestiaire. Pour les partisans, il n'y a plus qu'une chose à faire: attendre patiemment 20h30.

Finalement, le match commence. D'ici quelques minutes, on saura bien si ce sera Sainte-Agathe en quatre! Miami compte le premier! «Je préfère ça comme ça», lance Albert Bilodeau. Sans doute que ça va calmer la nervosité des joueurs de Sainte-Agathe.

Miami n'est certainement pas prêt à concéder le match et la série. Mais Brad Dusik est hot. La première période prend fin. Les deux teams sont à égalité, 2 à 2. Rien n'est encore règlé pour l'instant.

Malgré le froid, c'est la débâcle durant la deuxième période. Les compteurs de Sainte-Agathe sont sans pitié. Le pointage est maintenant 8 à 2 en faveur des Knights. Pas de champagne pour le chauffer cette année!

Dire que la troisième période n'avait plus de valeur serait se tromper. Dusik est exceptionnel parce qu'il le faut. Les attaquants de Miami n'ont pas abandonné. Les attaquants des Knights non plus. Compte final: 12 à 2. Après la première place, les Knights s'accaparent du championnat.

Il y a maintenant le championnat provincial de la Manitoba Amateur Hockey Association (MAHA). Il n'y a qu'une dernière étape à franchir. Battre les gagnants de la série entre Foxwarren et Sioux Valley.

Cette nouvelle série débutera vraisemblement durant la fin de semaine du 15 mars. En attendant, il y a les pratiques. «Une cette semaine, et si la série est remise à plus tard, deux la semaine prochaine,» explique Rhéal Lemoine.

«Des pratiques avec l'équipe au complet. C'est bien rare qu'il y avait plus d'un joueur qui les manquait,» ajoute Rhéal Lemoine. «Ça a été comme ça durant toute la saison».

C'est sans doute ça qui explique le succès des Knights en 1986. L'équipe était toujours au grand complet, même aux pratiques. Mais, il reste à savoir si ce sera encore possible durant le championnat provincial. Puisque Foxwarren est à quatre heures d'autobus de Sainte-Agathe. Quatre heures pour l'aller seulement...

Lucien CHAPUT

Amenez les prochains adversaires!

Tel que prévu, les Red Wings de Grunthal et les As de Sainte-Anne sont sortis des quarts de finales de la Ligue Hanover-Taché sans perdre un match.

Pour ces deux équipes qui ont dominé leur division respective durant la saison régulière, il leur reste seulement une chose. Se préparer pour leurs prochains concurrents.



Al Snyder, entraîneur des As de Sainte-Anne. L'intimidation ne gagne pas les parties...

Les Elks d'Ile-des-Chênes n'ont pas été aussi faciles à battre qu'on l'aurait cru. Après un premier match où le hockey a pris un siège arrière aux bagarres, (*9 à 4 pour Sainte-Anne*), la deuxième partie a dû être réglée en prolongation (*5 à 4 pour les As*). Le dernier match a été serré, 4 à 1 pour les As.

HANOVER-TACHÉ

"Ça a été une vraiment bonne série," évalue Al Snyder, l'entraineur des As. "Les deux équipes patinaient. J'imagine qu'après le premier match, Ile-des-Chênes s'est rendu compte que l'intimidation ne leur gagnerait pas de parties."

Dans le cas des Warriors de Saint-Malo, les premières victimes des Red Wings de Grunthal, ça n'a pas été proche, 10 à 3, 8 à 4 et 8 à 3 pour l'équipe en première place dans la division Sud. C'était la même histoire que durant la saison régulière. Arthur Coulombe et les neuf autres joueurs manquant de l'an dernier n'étaient pas là. Un point, c'est tout.

Mais que dire des Habs de La Broquerie? À l'heure où nous allions sous presse, ils étaient à un match d'être éliminés par les Huskies de Steinbach. Après avoir gagné la première partie, 4 à 2, les Huskies ont remporté les deux prochaines (*8 à 6 et 6 à 3*).

Le problème? "Durant les trois matchs, Steinbach a compté 14 buts en avantage numérique," explique Roy Seidler, l'entraineur des Habs. "Ce n'est pas que c'est une série dure. Il n'y a pas eu de bagares ou de punitions majeures. C'est juste que les Huskies ont compté plus souvent que nous lorsqu'une équipe avait une punition."

"On a joué aussi bien qu'eux dans toutes les matchs. Mais pour une raison ou une autre, ils nous ont battu dans la deuxième période. Sur les neuf périodes de jeu, les Huskies en ont gagné deux seulement!"

En plus, Steinbach a un nouveau gardien de but, un gardien que les Habs n'avaient pas affronté durant la saison régulière. Si les Habs ont gagné la partie de mercredi 12, le tout sera décidé le vendredi 14. Prochaine étape pour le gagnant de cette série: les Red Wings de Grunthal.

Quant aux Comets de Lorette, l'influence de Joe Parent, l'entraineur de l'année dans la Hanover-Taché a eu son effet. Après avoir essuyé deux défaites d'affilée aux mains des Dutchmen de Landmark (*7 à 6 et 12 à 9*), les Comets ont battu leur rivaux du Nord, 4 à 2. (*Les Comets avaient gagné le premier match, 5 à 4.*)

"Le momentum devrait être de notre bord", suggère Joe Parent. "Mais ce n'est pas fini. Quand on joue contre Landmark, une faute de notre part et ils pourraient gagner. Après la partie où ça a fini 12 à 9, les gars ont commencé à jouer au hockey. Tous ces punitions, ça ne faisait pas de bon sens! Maintenant ils ont retrouvé leur *cool*."

L'issue a été décidée jeudi 13. Que ce soit Landmark ou Lorette, les As de Sainte-Anne auront un concurrent de taille.

L.C.

TURTLE MOUNTAIN — ÉLECTIONS

Denis Rocan veut représenter tout le monde

Même si l'issue du vote dans Turtle Mountain ne fait guère de doute, Denis Rocan a frappé aux portes du matin au soir durant toute la campagne électorale.

Le successeur de Brian Ransom doit en effet convaincre les sympathisants conservateurs de l'ouest du comté qu'un député de l'est de la circonscription les représentera tout aussi bien.

Mais ce fermier de 37 ans, qui travaille pour le Parti conservateur depuis une dizaine d'années, ne cherche pas seulement à rassurer les résidants de Turtle Mountain.

«Denis Rocan, c'est quelqu'un qui est près des gens. C'est quelqu'un qui écoute ceux qui ont des problèmes. Dans Turtle Mountain, c'est le fermier qui permet aux petites entreprises d'exister. Si le fermier ne survit pas, les petites enterprises ne survivront pas. Le tourisme, c'est seulement bon pour deux mois dans l'année. Les gens vont voter pour quelqu'un qui comprend les problèmes de la ferme.»

Le natif de Somersert souligne qu'il veut promouvoir les idées des gens de son comté. Alors pour savoir ce qu'ils pensent, il va à leur rencontre. «Je n'organise pas de rencontre autour d'une tasse de café. Les gens disent vraiment ce qu'ils pensent quand on va leur parler chez eux.»

Denis Rocan ne fait pas un «paquet de promesses». Parce que, explique-t-il, «Il faut être honnête. Il reste une chance à l'humanité! Je ne connais pas de grands mots. Mais je suis un fermier qui est capable de parler aux fermiers.» Il se déclare particulièrement sensible aux problèmes des personnes âgées: «On se doit de s'occuper d'eux, d'augmenter leur qualité de vie».

Comment envisage-t-il les prochaines années en politiques? «J'ai travaillé pour Murta, Ransom. J'ai appris à les apprécier. J'ai eu de bons professeurs. J'ai des choses à offrir, j'ai beaucoup d'énergie. Je vais m'efforcer de représenter les 10 000 personnes du comté. La journée que je perdrais le contact avec les gens, je quitterai la politique.»

Bernard BOCQUEL

RHINELAND — ÉLECTIONS

Les électeurs plus nombreux?

Albert St-Hilaire ne s'en cache pas. Aux élections de novembre 1981, il a aidé Arnold Brown, candidat conservateur de Rhineland, à remporter son siège.

Depuis la situation a changé. Car le préfet de Montcalm conteste le siège d'Arnold Brown pour le parti néo-démocrate.

«En toute franchise,» explique Albert St-Hilaire, «c'est une chose que j'avais considérée depuis trois ans, ayant travaillé de près avec plusieurs des ministres du gouvernement néo-démocrate.»

Pourquoi a-t-il choisi le parti néo-démocrate? «D'abord, si on prend en considération le citoyen moyen, les néo-démocrates sont les représentants de tout le monde. Dans le cas de nos petits villages, les néo-démocrates étaient plus prêts à aider les petits villages. Ils ont introduit le «Stay Option», un programme qui vise à aider tous les petits villages de la province.»

Dans une circonscription à majorité anglophone *(Winkler et Altona ayant près de 8 000 résidants)*, est-ce que la question du français pourrait avoir un effet sur les résultats?

«C'est une question qui m'inquiétait un peu au début,» répond le résidant de Saint-Jean-Baptiste. «Dans tous les contacts que j'ai eu jusqu'à maintenant, la question n'a pas encore été mentionnée. En plus, la réception a été meilleure que prévue du côté des villages non-francophones.»

Arnold Brown a remporté les élections de l'automne 1981 avec une majorité de 2 935 voix, soit 73 pour cent des suffrages exprimés.

Est-ce que le candidat néo-démocrate a une chance de remporter le siège?

«Je ne crois pas que ce sera une question de personnalité,» propose Albert St-Hilaire. «Il y a un certain mécontentement avec le député en place. J'entends de tous bords qu'il n'a pas été assez agressif pour son comté. Ce fait m'a aidé à prendre la décision de me présenter. Des fois, le monde veut un changement.»

Faible taux

Il n'y a pas de doute que les questions agricoles sont importantes dans la circonscription de Rhineland. «Le prix des produits agricoles va certainement être un facteur, évalue le candidat néo de Rhineland, parce que c'est une des régions les plus prospères dans le domaine de l'agriculture.»

«Le fait que les prix des produits agricoles sont à la baisse fait que l'agriculture sera une question qui compte, mais qui ne sera pas facile à régler.»

En 1981, le Parti progressiste avait remporté 349 voix, le Nouveau parti démocratique, 1181 voix et le Parti progressiste-conservateur 4116. Le Parti libéral n'avait pas trouvé de candidat dans Rhineland. Cette année, le Parti progressiste n'a pas de candidat, tandis que John Kuhl de Winkler se présente pour le Parti libéral.

On saura le 18 mars si les trois candidats de Rhineland auront pu convaincre leurs électeurs de se rendre aux urnes. Car à l'élection de novembre 1981, la circonscription de Rhineland avait eu le plus faible taux de participation au Manitoba avec 50,8 pour cent *(la moyenne provinciale était de 72,4 pour cent)*.

Lucien CHAPUT

En Haïti, la pauvreté est restée, raconte l'abbé Gérard Lévesque

L'abbé Gérard Lévesque, curé de Saint-Jean-Baptiste, a passé une dizaine de jours à Haïti juste avant le départ en exil du dictateur Jean-Claude Duvalier. Ce qu'il a vu est à peine descriptible.

«Parti pour partager la pauvreté des Haïtiens», Gérard Lévesque a trouvé la misère. «Ils ont cent fois moins que nous autres, ni lit, ni rien. Je n'ai pas de mot pour le dire... Notre pauvreté au Canada est une richesse comparée à celle d'Haïti.»

Mais s'il savait qu'il allait rencontrer l'indigence et apportait pour 5 600$ de dons offerts par ses paroissiens, il ne pensait pas assister à la chute du régime Duvalier, car son voyage était prévu de longue date.

En arrivant à Port-au-Prince, dimanche 26 janvier, «il y avait de grands rassemblements, le carnaval commençait. Les gens étaient paisibles, mais au fil des jours, ça a tourné à l'émeute, ça sentait la révolte».

«Ce mouvement trainait depuis la visite du Pape. C'est l'injustice croissante *(les trois-quarts des richesses allaient aux nantis)* qui a mis le feu aux poudres. Toutefois, ils n'ont pas chassé le président à vie par les armes, mais par la foi. Ils n'avaient rien pour se battre. Leurs seuls soutiens, c'était l'Église et Radio Soleil.»

Contrer les émeutiers

En revanche, les tontons macoutes, la police privée à la solde de Duvalier, se servaient de leurs armes pour contrer les émeutiers. «Un climat d'insécurité règnait!»

«En circulant dans les rues en automobile, il fallait se garder de dévisager les tontons macoutes susceptibles de nous tirer dessus, comme ça, sans raison...»

«Si l'on quittait la capitale, il fallait décliner son identité à chaque barricade gardée par l'armée. Je ne suis pas allé dans le nord du pays, car c'était encore plus dangereux. Une religieuse qui amenait un orphelin à Port-au-Prince est arrivée avec toutes les vitres de sa voiture brisées.»

Une explosion

«Le Père supérieur d'un collège où avait été abattu un étudiant, nous a montré les cahiers que le jeune homme tenait contre lui, ils étaient transpercés et maculés de sang.»

À Port-au-Prince aussi, l'atmosphère était tendue: «La nuit, on entendait des coups de fusil. Il y a même eu une explosion tout près de la Villa où j'étais logé, on a cru que la bâtisse était coupée en deux!»



Gérard Lévesque: "L'atmosphère n'était pas à la fête lors de mon séjour à Haïti, mais c'était une expérience très intéressante

«La peur gagnait tout le monde. On a assisté à la capture d'un tonton macoute, des femmes criaient, des gens affolés couraient. C'était vraiment dangereux.»

Une première fois, la nouvelle du départ de Jean-Claude Duvalier s'est répandue dans la ville. Mais elle était fausse. Le dictateur s'était bien rendu à l'aéroport, mais les tontons macoutes l'ont supplié de rester: «Si tu t'en vas Jean-Claude, on est perdu».

Le président à vie est revenu sur sa décision et a regagné son palais, «faisant tuer un couple de témoins de son faux-départ en cours de route, mais l'une des victimes laissée pour morte a pu en réchapper et a tout raconté.

«Après que la nouvelle du départ a été démentie, la doute s'est emparé de la population: «Il est fort comme la queue d'un singe, disait-on de Duvalier, il ne s'en ira pas.»

S'en sortir

Finalement, c'est en arrivant à l'aéroport de Montréal «que j'ai appris que Duvalier avait définitivement quitté Haïti le même jour.»

«Tout ce que j'espère, c'est que ce peuple va s'en sortir. En tout cas, il est très décidé. Mais il a encore d'immenses besoins. J'ai reçu dernièrement une lettre de la Congrégation des petites soeurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus à Port-au-Prince. J'essaie de rassembler de l'argent pour qu'elles puissent s'acheter une Jeep et circuler sans trop de peine entre les trois établissements de la Congrégation éparpillés dans la montagne.»

Duvalier est parti. Mais la pauvreté est restée.

Stéphane JARRE

Un carnaval pour le curling



La pitoune au carnaval: Rien ne leur résiste...

Derrière le «fun» du carnaval se profilait le curling. L'argent qu'a rapporté cette grande fête de l'hiver ira à la construction d'un nouveau bâtiment pouvant satisfaire tous les amateurs de ce sport.

Et quoi de plus normal puisque le carnaval, comme le curling, c'est l'affaire de tous. L'un et l'autre peuvent plaire à tout le monde, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes.

La démolition de l'ancienne salle de curling qui ne répondait plus aux normes de sécurité a provoqué un déclic chez les habitants de Saint-Jean, explique Ronald Sabourin. Ils ont vraiment pris conscience du vide que cela créait. Devoir se rendre à Morris ou à Emerson pour jouer au curling, ce n'est pas idéal.

Du coup, les gens ont retrouvé le goût du carnaval, qui n'avait plus eu lieu à Saint-Jean depuis 1982. Ils sont venus en nombre: plus de 500 à la veillée du samedi soir.

De quoi donner du baume au coeur des organisateurs qui espèrent bien *(eux ou leurs successeurs)* renouveler l'opération l'année prochaine, «en s'y prenant plus tôt pour introduire de nouveaux divertissements».

Brigitte Sabourin règne sur Saint-Jean depuis quelques jours. Murielle Roy et Debbie Van Den Bosch sont princesses. Le tirage au sort des billets a permis à Irène Roy de repartir avec un radio-cassette, à Shirley Recksiedler d'emporter un barbecue et à Eric Dupuis de gagner une chaise chauffante.

Florent Beaudette ajoute que «Léo et Jeanne Fillion ont gagné le tirage du week-end pour deux au Delta Inn, tandis que Gilbert Dionne devinait presque exactement le nombre de *jelly beans* dans un pot pour le mériter.»

Pas vainqueurs par hasard

D'autres vainqueurs ne devaient rien au hasard: pitoune: Emile Dupuis et Marc Barnabé, premiers devant Bob Carrière et George Goertzen: Pauline Bouchard et Lois Sabourin, premières devant Julie Van Den Bosch et Henriette Brunet; en mixte, Michel et Lois Sabourin ont gagné devant Henriette Brunet et Emile Dupuis; chez les garçons de moins de 16 ans, Gaétan Dupuis et Alain Newman sont arrivés en tête devant Alain et David Bruneau; chez les jeunes filles, Rachelle Dupuis et Anita Beaudette ont devancé Tannis Recksiedler et Tasha Fedech. Catégorie «municipal»: vainqueurs: Albert St-Hilaire et Raymond Sabourin.

Ballon-balai: Vainqueurs: Côté A, les Royals de Saint-Jean; Côté B, Les Blazing brooms

Nouveau jeu

«Durant la première période endiablée, les «ouestiens» n'ont pas perdu de temps à prendre l'avantage 3-0, grâce surtout au jeu de Michael Gilmore, précise Florent Beaudette. En deuxième moitié, les «estiens» ont mieux joué, mais le pointage n'a pas changé. Même si plusieurs joueurs des deux camps ont passé plus de temps sur le «fond» que sur les pieds, on parle déjà d'une ligue locale pour l'hiver prochain.»

Enfin, Florent Beaudette raconte que la fête n'est pas tout à fait terminée, grâce à une innovation du Club de curling, un «sink-a-thon». «Une vieille 'bibite' *(sans moteur, ni transmission)* doit être descendue sur la glace de la Rouge cette semaine et attachée au pont. À mesure qu'ils achètent des billets, les gens doivent préciser l'heure et la date où la 'bibite' passera à l'eau»...

Stéphane JARRE

La fermeture de la route pose des problèmes

75 personnes ont signé la pétition lancée par Georgette Gérardy contre la fermeture de la route postale qui dessert Saint-Labre et Carrick. Tous les foyers, ou presque de ces deux localités se sont donc mobilisés pour qu'Irène Gérardy continue à leur apporter le courrier trois fois par semaine.

La décision de la Société canadienne des postes a été indirectement annoncée aux 34 ménages concernés lorsque Irène Gérardy a appris que son contrat n'était pas renouvelé.

Si cette mesure est définitive, en revanche, la date précise de la fermeture n'est pas encore connue. Elle interviendra dans un délai d'un an.

«Mon contrat s'achève à la fin du mois de mars, explique Irène Gérardy, mais un arrangement temporaire a été conclu. je continue mon service jusqu'à ce que les postes me disent d'arrêter. Ce sera probablement en avril ou en mai... Je n'en sais pas davantage.»

La faible densité de population et le coût de la distribution sont les principaux motifs de la décision prise par les postes. Alan Skrumeda, chargé des relations publiques à la poste de Winnipeg, précise: «sur cette route de 61 kilomètres nous avons 34 clients; il en coûte 4 622$ par an, soit 135$ par famille». En d'autres termes, ce n'est pas rentable.

Les habitants de Carrick et de Saint-Labre ont bien pensé à s'organiser entre eux pour que le courrier parvienne malgré tout aux villages, qui ont déjà perdu leurs bureaux de poste en 1970. «Mais, à la réflexion, nous avons estimé qu'il n'y avait aucune raison de le faire», raconte Georgette Gérardy.

«Notre communauté s'entend très bien, ajoute Georges Grenier, un habitant de Saint-Labre, mais pourquoi réduire le service rendu à la population plutôt que de toucher aux hauts salaires des responsables des postes? Pourquoi fermer cette route et pas les autres? Ce n'est pas juste!»

Alan Skrumeda rappelle que «les gens de Saint-Labre et de Carrick étaient au contraire favorisés par rapport aux fermiers des environs de Woodridge qui ne sont pas desservis par une route postale»

En effet, d'après la maîtresse de poste de Woodridge, Irène Yvon, 118 personnes ont un casier postal à Woodridge.

«La fermeture de la route postale pose bien des problèmes, estime Georges Grenier, la population est en grande majorité âgée, tout le monde ne conduit pas et on ne va pas plus d'une ou deux fois par mois à Woodridge, surtout en hiver. Ce serait un moindre mal si l'on avait une grosse boîte à Saint-Labre.»

Cette solution ne paraît pas être envisagée par les postes qui restent prêtes à discuter de l'endroit où seront installées les cases postales avec chacun de ses clients.

Stéphane JARRE

PROVINCE

SFM vs Francofonds: c'est réglé

Cette fois, il semble bien que les problèmes entre la SFM et Francofonds sont terminés.

La SFM, qui paye pour l'administration du United Way des Franco-Manitobains depuis sa fondation en 1978, cessera de verser de l'argent d'ici trois ans. «Une entente finale est intervenue entre la SFM et Francofonds» a déclaré le président de la Société dans son discours.

Par ailleurs, les deux postes qui étaient vacants au conseil d'administration de Francofonds, viennent d'être comblés.

Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, a été coopté pour un mandat de 3 ans. Madeleine Lafond a été nommé par l'Archevêché pour une durée indéterminée, comme le prévoit la constitution de Francofonds.

Le conseil d'administration de cet organisme qui distribue annuellement en subventions les intérêts de son fonds se présente ainsi: Armand Bédard (président), Jean-Marie Taillefer (vice-président), Gérald Labossière (trésorier), Jeannette Ruest, Sr Françoise Carignan, l'abbé Laval Cloutier, le Dr André Lachance, Guy Jourdain, Paul Vielfaure, Madeleine Lafond (Archevêché) et Réal Sabourin (siège de droit en tant que président de la SFM).

La directrice générale à temps partiel de Francofonds est Michelle Smith.



La directrice de Francofonds, Michèle Smith

SAINT-BONIFACE

Bohémier et Desjardins s'expliquent

«Qu'est-ce qui va vous permettre de gagner ou d'améliorer le score de votre parti?» avons-nous demandé aux deux candidats francophones de Saint-Boniface, le libéral Georges Bohémier et le néo-démocrate Laurent Desjardins.

Je suis résidant de la place, contrairement à d'autres candidats, explique Georges Bohémier. Je fais tous les jours du porte-à-porte et les gens sont cordiaux. Et le Parti libéral a de bonnes politiques. Sharon Carstairs a marqué des points au cours du débat télévisé. De plus, Saint-Boniface, c'était libéral pendant bien des années. Nous formons une équipe jeune. Si on ne passe pas cette fois, on passera à la suivante. Ce n'est pas un rêve: on peut améliorer le score du parti.»

Laurent Desjardins pense qu'il est «assez bien connu à Saint-Boniface,» qu'il a «toujours été franc et honnête» et qu'il a représenté les habitants de son comté «le mieux possible». «Ce que j'ai fait au ministère de la Santé aussi est apprécié. Même si le système peut encore être amélioré, les gens savent qu'ils habitent la province où l'organisation de la santé est la plus complète. Et puis, je suis député depuis 27 ans. Les gens se fient à moi.»

S.J.

Profil du Comté de Saint-Boniface:

Population: *16 445;* ***Revenu moyen par famille:*** *21 667$;* ***Élection de 1981:*** *électeurs: 12 081, votants: 9 261, soit une participation de 76,66 pour cent,* ***NPD:*** *5 844,* ***Libéral:*** *1 925,* ***PC:*** *1 346,* ***Progressiste:*** *106.*

SAINT-LÉON

Le programme du carnaval a du bon

Les organisateurs du carnaval de Saint-Léon ont trouvé le bon filon: la publication du programme souvenir, entièrement financé par la publicité. À lui seul, il rapporte 4 500$.

D'après un des responsables du comité chargé de la 10e édition du carnaval, Gilbert Comte, «Il y a eu un peu moins de monde cette année, mais sur toute la fin de semaine, un millier de personnes ont tout de même participé.» Et au total, 7 000$ sont tombés dans les caisses.

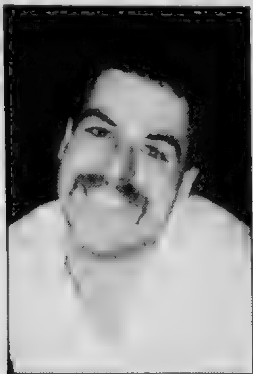
La concurrence était rude car d'autres villages alentour proposaient aussi des activités: hockey, danse...

Distinguer

Mais le carnaval demeure la grande fête du village quand l'hiver perdure. «Depuis dix ans, on a toujours été chanceux avec le temps. On aime bien que ça se fasse dehors», explique Gilbert Comte.

Depuis trois ans, on n'élit plus de reine à Saint-Léon,» ça achale trop de monde», mais d'autres activités permettent de se distinguer. Voici la liste des vainqueurs: tir à la corde: famille Grenier; bataille d'oreiller: Nadine Geirlaert, Patrick Talbot, Lawrence Schreyer, Nicole Labossière; Bag hauling: Guy Grenier; Log rolling: Nicole Labossière, Ubald Labossière; Ballon-balai: Auberge de Saint-Léon; ATC: Réal Comte; Courses de cheval: Roland Talbot, Robert Saelens, Carole Martel; Concours de buveurs (d'eau): Rémy Labossière, Daniel Talbot, René Mailhot, Nicole Labossière. D'autres gagnants: Estelle Comte, Monique Demeure, Roland Talbot et Gérald Messier.

Nécrologie



Jean-Marc Champagne

Né à Sainte-Anne-des-Chênes, le 6 février 1961, Jean-Marc, fils bien-aimé de Louis Champagne et Lucienne (née Lagassé), est décédé subitement le 24 février 1986 à sa résidence à Ste-Anne.

En plus de ses parents il laisse dans le deuil 2 frères et 3 soeurs: Denis et son épouse Yvonne de Ste-Anne, Gérald et son épouse Pam d'Ottawa, Louise et son époux Jim Christie de Winnipeg, Gisèle Champagne et son époux Jean-Pierre Brunet de Saint-Boniface, Rachel Champagne et son époux Mike Fitton d'Edmonton; une nièce, Jamie Christie et sept neveux, René, Marcel, Guy, Michel, André, Robert Champagne et Jason Christie.

Jean-Marc rejoint ses deux frères, René et Gilbert décédés en 1963 et 1983.

Remerciements

La famille Champagne remercie sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messe, leurs paroles, gestes, cartes, appels, visites ou autres

Un merci bien spécial aux équipes de hockey les As et les Duffers de Ste-Anne ainsi que les R.R.P.P. Lavoie, Aubin, Benoît, Lassonde et père Lemoine.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, est avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) D.S.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

AGENTS D'IMMEUBLES

On l'a fait en 83, 84,85 et maintenant en 86!

4% pour vendre votre **maison**

inclus
Service
«Multiple Listing»
Vous économisez sur
une maison de 35 000$ **1 050$**
une maison de 50 000$ **1 500$**
une maison de 80 000$ **2 400$**
une maison de 164 000$ **4 920$**
Une économie de 40% basée sur l'ancienne commission de Bel-Air de 7%



Maurice Ayotte
16 ans d'expérience
Bel-Air Realty
256-7230 depuis 1970

DUCHARME AGENCIES



Léo Grouette

Léo, avec ses 14 ans d'expérience, se fera un plaisir de vous aider dans l'achat ou la vente de votre maison.

Appelez-moi au 942-2491 code 38775 ou au 237-6261

APPARTEMENTS A LOUER

Tous les appartements ci dessous mentionnés sont équipés de poêle, réfrigérateur et rideaux. Stationnement inclus dans loyer.

Composez le 237-3421 et demandez David

Garçonnières:

294$: paie pour chauffage, électricité. Inclut système de sécurité, climatisation, etc.

Disponible le 1er avril 1986.

Gaboury Associates Architects Inc.
209-675 Pembina Highway
Winnipeg (Manitoba)
R3M 2L6
(204) 284-9274

sont à la recherche de

secrétaire

FONCTIONS:
- dactylographie et traitement de texte sur ordinateur, travail général de bureau.

EXIGENCES:
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite);
- expérience de bureau
- rapidité en dactylographie

TRAITEMENT:
- selon les aptitudes


Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

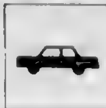
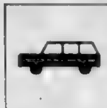
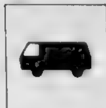
APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, clairement identifiées quant à leur contenu et adressées au signataire, seront acceptées jusqu'à 14h (heure normale du centre), le vendredi 11 avril 1986. Les travaux à effectuer portent sur la phase finale d'un projet de construction de 15 unités de logement unifamilial dans la réserve indienne de Fairford, à Fairford (Manitoba). Ces unités en sont à diverses étapes de construction et toutes en sont au moins à l'étape de l'ossature. Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires à l'adresse ci-dessous. Aucun dépôt n'est requis. Un gage d'offre de 10 p. 100 ou un dépôt de garantie représentant 10 p. 100 de la soumission doit accompagner chaque offre. Les demandes de renseignements peuvent être adressées à: M. Dale Walls, Directeur des programmes Sociaux, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Succursale de Winnipeg, au numéro 1-204-949-5659.

M.R. Nichol
Directeur provincial, directeur de succursale
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canadä


Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada


Matériel du gouvernement

VENTE PUBLIQUE

- Automobiles
- Familiales
- Camions légers
- Fourgonnettes
- Bateaux

Inspection et vente
Mardi le 18 Mars 1986 13h00 à 20h00
Mercredi le 19 Mars 1986 09h00 à 16h00

Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, Mercredi le 19 mars 1986, date de clôture.

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de ventes seront disponibles sur les lieux.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

Canadä


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, (heure du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 949-2372, ou au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); à l'édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, pièce 1100, Régina (Saskatchewan), 4900, rue Willowdale (Ontario) et à Travaux publics Canada, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

PROJET

No. 750175 — SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA
Whale Cove (Territoires du Nord-Ouest
Poste infirmière et résidence

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Edmonton et Calgary (Alberta), Regina et de Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg et Brandon (Manitoba); Toronto (Ontario); et Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Date limite: **le jeudi 10 avril 1986**
Dépôt: **250,00$**

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE
est à la recherche de

3 guides

FONCTIONS:
— diriger des tournées guidées de la ville de Saint-Boniface selon des circuits établis;
— interpréter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales des sites visités, y compris l'histoire humaine;
— faire des recherches sur les sites pertinents à l'histoire de la ville de Saint-Boniface.

EXIGENCES:
— avoir suivi des études au niveau du premier cycle universitaire;
— bonne connaissance de l'histoire du Manitoba, en particulier l'histoire des francophones;
— avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais;
— habileté à communiquer avec le public.

ENTRÉE EN FONCTION: le 5 mai 1986

DURÉE DE L'EMPLOI: saisonnier

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant **le 4 avril 1986** à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



LA VILLE DE WINNIPEG
DIVISION DES BIBLIOTHÈQUES

La Bibliothèque de Saint-Boniface
et **l'Association d'éducation juridique communautaire**
vous invitent à une soirée d'information présentée par
Me Pierre Deniset du Barreau du Manitoba.

Le sujet de la conférence:
Testaments et successions

L'atelier gratuit aura lieu à la
Bibliothèque de Saint-Boniface
255, avenue de la Cathédrale
le jeudi 20 mars 1986
de 19h à 21h

Pour vous y inscrire composer le **233-7755**
(participation limitée à 30 personnes)


Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite. Les soumissions devront être porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus

PROJET AC-1590-58-02
DOSSIER M-4578
ROUTES, STATIONNEMENTS, ESPACES VERTS ET TRAVAUX CONNEXES
PHASE V
CENTRE DE CONTRÔLE DE LA RÉGION DE WINNIPEG
AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG
WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite: le 3 avril 1986, à 14h, heure locale

Dépôt: Chèque bancaire de 100$
Réunion d'information: le mardi 18 mars 1986 à 14h, heure locale, 8e étage, salle des conférences (Construction), tour de la banque de Montreal, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba)

Les documents de soumission peuvent être consultés aux Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Regina et Saskatoon (Saskatchewan) et Thunder Bay (Ontario)

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnés du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission

Pour tout renseignement d'ordre technique, composez le (204) 949-3821

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 949-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres

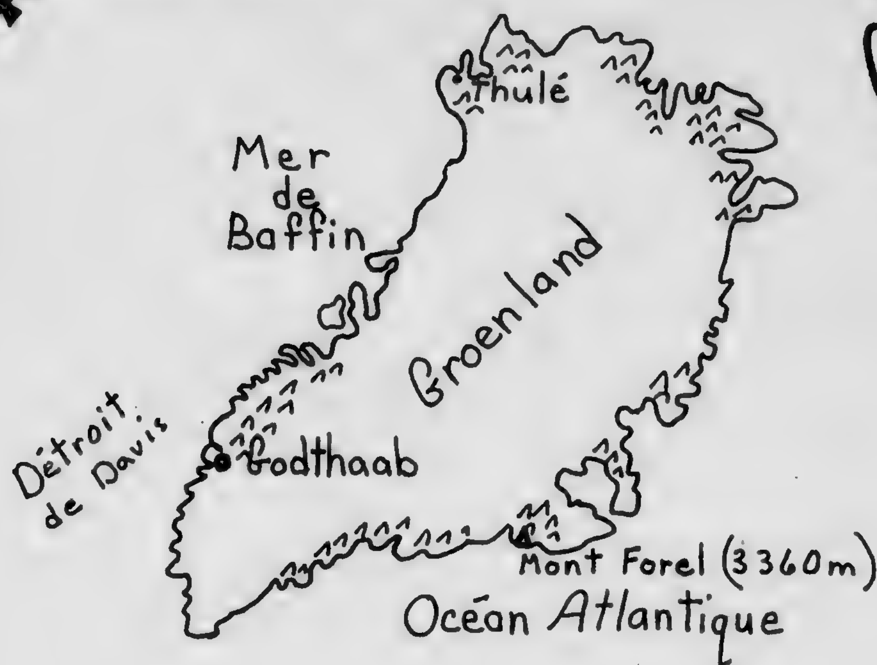
Canadä

La page de Bicolo



Salut!
Emmaillote-toi bien, car je t'emmène dans un pays très froid, où même en été, on doit s'habiller chaudement. Mais ne t'inquiète pas! Les gens sont très accueillants et chaleureux et sont toujours prêts à ouvrir leur maison aux visiteurs.

BICOLO



Le Groenland

Superficie: 2,175,700 km carrés
Population: environ 50,000 habitants
Capitale: Godthaab
Langues: groenlandais, danois

Groenland veut dire "pays vert". Tout de même, il est ironiquement presque tout blanc. Ce pays appartient au Danemark. Il est la plus grande île du monde. 85% de sa surface est recouverte par un immense glacier qu'on appelle un "inlandais". Il est situé dans l'océan Atlantique à environ 300 km de l'Islande.

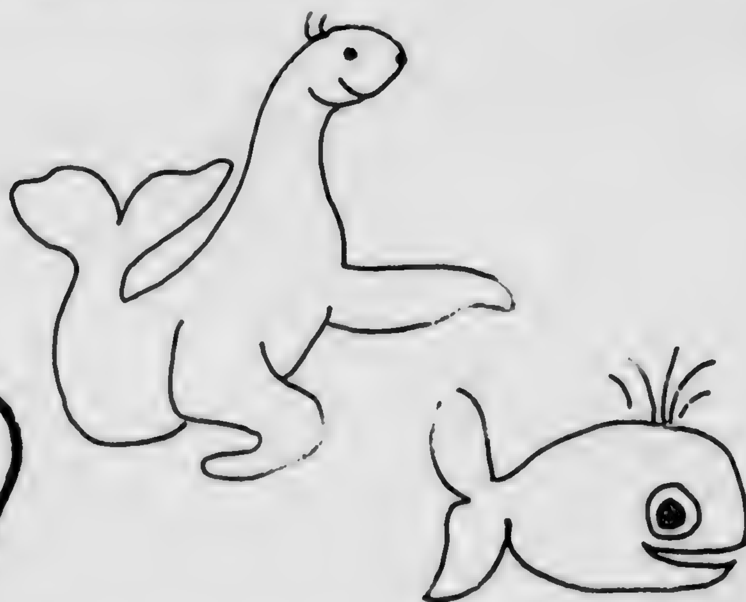
Les habitants, descendants d'Erik le Rouge, sont concentrés sur la côte sud-ouest. La plupart sont pêcheurs, ou travaillent dans des conserveries de poisson, ou encore dans les stations locales de radio et de météorologie ou à l'importante base de radar. On rencontre aussi quelques fermiers et mineurs.

La face côtière sud, complètement libre de glace, est bordée d'îles. La végétation est constituée par des bois de saules et de bouleaux et par la toundra. On y cultive quelques légumes.

La faune est très variée: boeufs musqués, hermines, rennes, renards et lièvres arctiques, loups polaires et ours blancs, quelques chèvres, moutons et bovins... et de très nombreux chiens pour la chasse ou pour tirer les traîneaux. On observe également de nombreux mammifières marins: baleines, phoques et morses; et beaucoup d'oiseaux aux pattes rouges, corbeaux et hiboux des neiges.

Savais-tu?

Lorsque tu rencontres un ami, tu le salues. Une poignée de main, un sourire, un baiser ou une embrassade sont des manières de se saluer. Au Groenland, les gens se frottent le nez l'un contre l'autre. Inutile de t'en étonner. C'est leur coutume pour se saluer!





Ce jeune groenlandais a fait bonne pêche. Colorie-le à ton goût.

La vie traditionnelle des groenlandais tend à disparaître. On fait la pêche avec les techniques les plus modernes. Le célèbre kayak est remplacé par le bateau à moteur et par l'avion à skis ou à flotteurs. Le bruit des motoneiges remplace le hurlement des chiens. Les gens vivent surtout dans des maisons en bois ou sous la tente. On utilise les igloos dans les zones les moins habitées.

Réponses: grille
1. chien
2. iceberg
3. Esquimau
4. renne
5. morue
6. harpon
7. traîneau
8. ours
9. baleine
10. igloo
11. kayak



Avec les lettres déjà inscrites, peux-tu trouver le nom d'un animal?



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

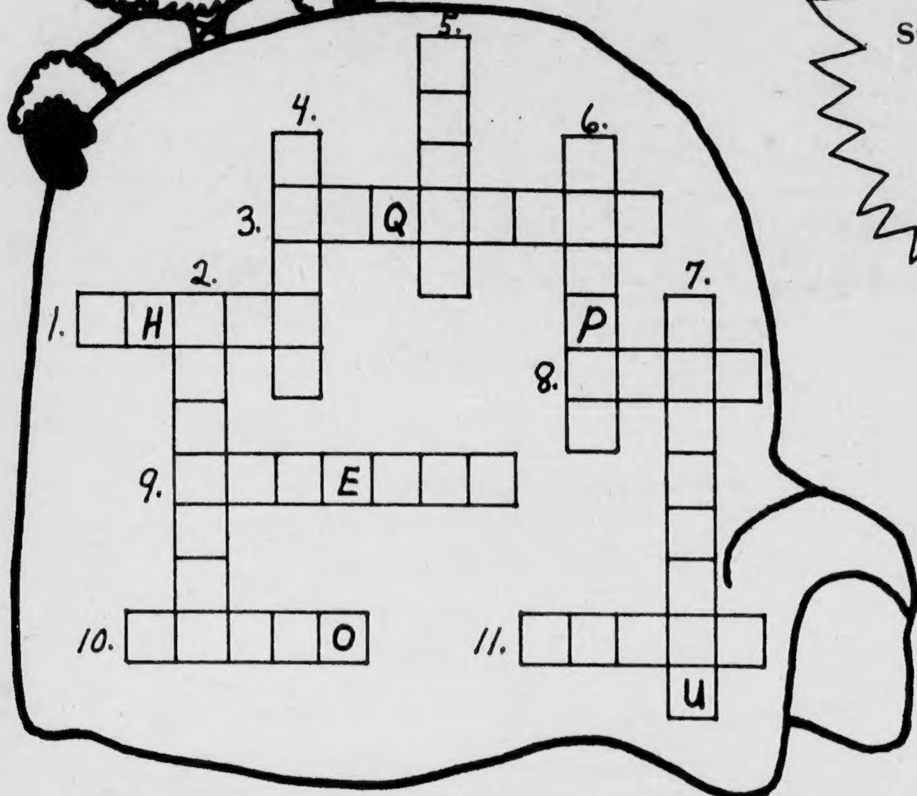
Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

CODE POSTAL __________ ÂGE ______





Complète cette grille en te servant des définitions suivantes.

Définitions

1. Il est précieux pour tirer le traîneau.
2. Masse de glace flottante.
3. Nom qui veut dire "mangeur de viande".
4. Au Canada, on l'appelle caribou.
5. Poisson que l'on retrouve dans les mers du nord.
6. Le petit pêcheur sur la page voisine en porte un dans sa main.
7. Moyen de transport utilisé au Groenland.
8. Animal que tu vois sur cette page.
9. Énorme mammifère marin.
10. Maison en blocs de neige.
11. Canot de pêche.

PRATIQUE

La viande se prête à l'alimentation plus légère

Les consommateurs d'aujourd'hui sont plus conscients de leur santé et se dirigent vers une alimentation plus légère.

Un grand nombre de restaurants ont identifié ces nouvelles tendances de consommation des clients et offrent maintenant des portions plus petites de viandes, un choix de mets faibles en calories ainsi qu'un comptoir de salades variées.

L'industrie des viandes a également répondu aux nouvelles exigences alimentaires de la population pour des produits plus maigres. En effet, le boeuf et le porc produits aujourd'hui au Canada sont 35% plus maigres qu'il y a 15 ans. Et moins de gras, c'est moins de calories. Surprenant mais vrai. Au delà de 15 coupes de boeuf, de porc, d'agneau et de veau, chaque portion maigre cuite de 3½ oz (100g) fournit des protéines, du fer, de la niacine, de la thiamine, des vitamines B_6 et B_{12} et moins de 220 calories. De plus, il existe présentement sur le marché des produits de charcuterie à colories réduites.

Les viandes maigres conviennent bien aux nouvelles façons légères de s'alimenter tant au foyer qu'au restaurant.

•••

Brochettes de boeuf au kiwi

Un mets qui s'apprête en un tournemain.

1 lb (500 g) de bifteck de surlonge, coupé en gros cubes
¼ c. à thé (1 mL) de poivre frais, broyé
¼ c. à thé (1 mL) de poudre d'ail
3 kiwis, pelés et tranchés
Morceaux d'abricots, de papayes ou d'ananas
4 tomates cerises ou fraises fraîches

Assaisonner le boeuf de poivre et d'ail. Enfiler les cubes de boeuf sur des brochettes en alternant avec les morceaux de fruits. Faire griller de 4 à 6 minutes pour une viande saignante ou quelques minutes de plus pour une cuite à point. Tourner les brochettes une ou deux fois en cours de cuisson. Donne 4 portions — environ 225 colories par portion.

•••

Salade royale en couronne

Une salade attrayante qui saura satisfaire les plus gros appétits.

1 lb (500 g) de haricots verts frais ou congelés
1 carotte râpée
1 c. à table (15 mL) d'oignons hachés fin
½ lb (250 g) de salami suisse, tranché

Vinaigrettes:
2 c. à table (45 mL) d'huile d'olive
1 c. à table (15 mL) de vinaigre de vin
Sel et poivre, au goût

Faire cuire les haricots dans



Porc au cari et Salade royale en couronne.

une eau bouillante pendant 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Les égoutter et les combiner avec les carottes et les oignons.

Préparer la vinaigrette en mélangeant l'huile et le vinaigre dans un bocal avec couvercle. Saler et poivrer au goût. Bien agiter. Verser sur la salade de haricots et mélanger délicatement. Mettre au froid jusqu'au moment de servir.

Déposer la salade de haricots au centre d'un plat de service. Façonner les tranches de salami en cornets et les disposer autour de la salade. Donne 4 portions en plat principal — environ 274 calories par plat, 6 portions en hors-d'oeuvre — envrion 183 calories par hors-d'oeuvre.

•••

Porc au cari

Servez ce plat accompagné de zucchettes pour le rendre davantage léger.

1½ lb (750 g) d'épaule, longe ou cuisse de porc maigre, coupée en cubes de ¼ po. (2 cm)
1 c. à table (15 mL) d'huile végétale
1 gousse d'ail, émincée
1½ c. à thé (7 mL) de poudre de cari
1 c. à thé (5 mL) de morceau de gingembre haché fin
2 c. à table (25 mL) de raisins secs
1/3 tasse (75 mL) d'eau
1 petite banane, coupée mince
2 c. à table (25 mL) de crème sure ou yogourt
Sel et poivre au goût
4 zucchettes moyennes, râpées et cuites à la vapeur

Chauffer l'huile dans une poêle; ajouter la viande et l'ail et faire sauter de 7 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit brunie. Ajouter le cari et le gingembre et bien mélanger. Ajouter les raisins et l'eau; couvrir et cuire à vapeur pendant 7 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit cuite. Incorporer les pommes et laisser cuire à découvert 1 minute. Ajouter les bananes, la crème sure ou le yogourt. Cuire 2 minutes en remuant. Assaisonner de sel et de poivre. Servir sur les zucchettes. Donne 6 portions — environ 240 calories par portion.

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

POINT
de CONTACTS
Le carrefour de l'actualité municipale

Côté agricole, beaucoup de parlage

C'est une période où tous et toutes peuvent discuter longuement de politiques fédérales (*avec le budget*) et provinciales avec nos élections la semaine prochaine. Mais les agriculteurs du Manitoba ne donnent pas leur place pour chiquer la guenille, et ils ont bien raison. Certains plus que d'autres.

Voyons d'abord ce qui s'est passé dans l'agriculture manitobaine durant les 4-5 dernières années. Je regarde, et je regarde... et je ne trouve rien qui soit vraiment ou directement dû au gouvernement néo.

Bien sûr, le Manitoba Farm Bureau a disparu (*volontairement*) et les producteurs essaient de se réorganiser sous le nom de KAP (*Keystone Agricultural Producers*). Et il y a eu un petit changement sur la façon de prélever les contributions des éleveurs pour la commission du bétail.

Mais tout le reste des nouvelles agricoles n'avait rien à voir avec des décisions gouvernementales manitobaines. Le PC blâme le NPD pour le grand nombre de faillites en agriculture manitobaine. Cependant les chiffres sont aussi mauvais dans les autres provinces et aux États-Unis.



Florent BEAUDETTE

L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

COMMENTAIRE

Le NPD répond aux attaques du PC sur les problèmes relatifs aux impôts scolaires sur les terres agricoles, ou à la taxe sur l'essence "violette" (*en principe moins taxée pour l'usage agricole*), en disant que ces mêmes problèmes existaient déjà sous le gouvernement de Lyon sans qu'il ait agi.

Me voilà passé sans le vouloir à la campagne électorale au Manitoba. Lundi dernier, au programme-questions de CBC-Radio, des candidats des 3 "gros" partis commentaient sur les positions agricoles de chacun. Sans les voir, je "revoyais" en gros le débat télévisé des chefs de samedi dernier (*dire que j'ai manqué les 2 derniers buts des Canadiens pour regarder ça!*). Encore une engueulade entre le néo et le PC, pendant que le libéral pouvait se permettre de régler les problèmes de tous sans se sentir trop engagé.

En fait, du côté agricole, les néos promettent deux nouveaux programmes, "FarmAid" et "FarmStart", ainsi qu'un nouveau système de ristournes directes à l'agriculteur pour l'essence utilisée sur la ferme. PC et libéraux promettent de réduire (*ou même d'éliminer*) la taxe scolaire sur les propriétés agricoles, et les libéraux augmenteraient le budget du ministère provincial de l'agriculture de 50 pour cent.

Les agriculteurs se ruent pour signer

Du côté fédéral, le budget Wilson n'a pas contenté les agriculteurs plus que les autres Canadiens. Rien qu'une proposition qui s'appliquerait uniquement aux agriculteurs, et seulement 4 000 ou 5 000 d'entre eux ayant déjà des difficultés à repayer leurs emprunts à la Société du Crédit Agricole (FCC) pourraient qualifier.

Pendant ce temps, les producteurs de betteraves à sucre attendent toujours la politique sucrière d'Ottawa. Il paraît que le ministre Mayer a complété celle-ci et l'a soumise au cabinet qui doit l'approuver, avant que cette politique ne soit rendue publique.

Beaucoup plus importante pour les fermiers de l'Ouest sera l'annonce de ce même ministre Mayer sur le prix initial des céréales pour la récolte 1986. Tous les experts s'accordent à dire que le prix initial (*en fait un prix minimum garanti*) devrait baisser d'environ 25 pour cent pour refléter la situation sur le marché international.

Les agriculteurs semblent s'y attendre, car ils se ruent pour signer des contrats de production de cultures spéciales de toutes sortes, même de certaines "nouveautés" non prouvées sous nos conditions. Attention! Moi je reste avec le blé dur, le durum, l'orge à bière (*faut garantir nos besoins après tout*), des pois et du lin.

En attendant la prochaine, votez pour qui vous voudrez, mais votez!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

À VENDRE: Chalet isolé 24 x 32, 3 chambres à coucher, à St-Malo, bordant le sud du lac, sur très grand lot. Composez le 237-3606.
166-

À VENDRE: un camion Ford 1980, 4 x 4, V8, transmission automatique, 74 000 km nouveaux pneus, prix négociable. 235-1329.
167-

À VENDRE: viande de sanglier, une délicatesse. Viande pour barbecue ou un repas spécial. Composez le 1-379-2566.
168-

VENTE PRIVÉE: à St-Norbert, bungalow de 4 chambres à coucher, 1½ chambres de bains, salle de jeu fini, garage, climatisation, centrale, quartier tranquille, près des écoles, des autobus, des centres d'achats et de l'université. Pas d'agents s'il vous plaît. Composez le 269-2018.
169-

LA GARDERIE JOLYS est à la recherche d'un(e) directeur(trice), bilingue, préférablement avec C.C.W. III. La position commencera le 16 juin. Salaire négociable. Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 21 mars à Boîte 156, St-Pierre-Jolys (Manitoba).
170-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement pour personne seule. Composez le 233-1593.
171-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, 161, rue Dumoulin. Composez le 775-3962 après 18h. Tout inclus à l'exception de l'électricité.
172-

À VENDRE: 1978 Dodge Omni, 4 portes, très économique, bonne état. 1 600$. 255-2769 ou 257-3729.
173-

COUTURIÈRE: pour tous genres de couture. Aussi robes de mariées et filles d'honneurs. Appelez Anna au 233-5960.
160-

RECHERCHE: une gardienne à temps partiel pour notre petit garçon de 7 mois préférablement chez nous, le mardi et le mercredi une semaine, le mardi la semaine suivante et un lundi à l'occasion. Nous désirons une personne très responsable aimant les enfants. Références requises. Composez le 237-3237.
161-

À LOUER: espace de bureau à Saint-Boniface. Composez le 237-7433 avant 16h30 ou 235-0715 après 17h00.
162-

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

À LOUER: Espace pour bureaux professionnels dans nouvel édifice dans le vieux Saint-Boniface. Composez le 233-4915.
164-

AUBAINE DE PRINTEMPS. Payer et emporter seulement. Parfait pour salles de jeu, tapis en nylon à endos caoutchouté et prélarts en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 9.98/v² en plus de centaines de bouts de rouleaux à jusqu'à 60% de rabais. Ouvert en semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. Au 50, rue Archibald, au sud de Nairn. **A & R Carpet Barn. 233-3061.**
165-

À VENDRE: Un «sectional» de deux morceaux, «tweed» beige. En très bon état. 500$ ou meilleure offre. Composez le 235-0203 entre 12h00 et 18h00.
149-

À VENDRE: Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie de 5 ans. 150$. Composez le 235-1335.
152-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

Rezonage à Saint-Boniface Nord

L'affaire est pourtant très simple

Il n'y a que deux mots qui puissent résumer ce qui s'est passé à la réunion du comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital, mardi 11.

À vous de choisir entre sophisme et paralogisme, dépendant des intentions que vous prêtez aux personnes impliquées dans la dernière demande de rezonage présentée au comité.

Un sophisme, c'est un argument ou raisonnement faux malgré une apparence de vérité. (*Généralement, le mot porte une connotation péjorative en impliquant la mauvaise foi*). Par contre, un paralogisme est un raisonnement faux fait de bonne foi.

La situation est la suivante. Tyronne Enterprises Ltd., représenté par Alain Hogue de Hogue, Kushnier, Sharp se sont portés acquéreur d'une propriété sur la rue Dumoulin. Il y a présentement sur la propriété un vieux building délabré: un ancien magasin converti en résidence pour des Chambreux.

Tyronne Enterprises Ltd propose de construire sur ce lot un building de trois étages avec six appartements de luxe dont trois seraient de deux chambres à coucher et trois de trois chambres à coucher. Mais il y a certains problèmes.

Depuis 1978, le lot en question a été zoné R-2. **Donc dans la situation actuelle, le propriétaire pourrait reconstruire, au plus, un duplex**. Ce qui est loin d'être un développement de six appartements-condominium!

Alors comme c'est le droit de tous les propriétaires, Tyrone Enterprises Ltd., par l'entremise de l'avocat Alain Hogue, fait une demande pour changer le zonage de la propriété en question. Le propriétaire voudrait classifier sa propriété R4B-Quatre (*habitations multifamiliales*) en vue de permettre la construction de cet immeuble à trois étages et 6 appartements.

Les propriétaires des terrains avoisinnant ne voient pas d'un bon oeil ce genre de développement dans un quartier et sur une rue qui est, pour toute fin pratique, de caractère uni et bi-familial. Et comme c'est leur droit, ils enregistrent formellement leur opposition au projet.

Le pour et le contre est présenté, par écrit et de vive voix, au Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital. Il revient donc aux conseillers et à la conseillère de ce Comité communautaire (*Guy Savoie, Taché; Evelyne Reese, Langevin; Gerry Ducharme, Seine Valley; et Al Ducharme, Glenlawn dans ce cas-ci*) de trancher la question.

Des chambreux

Rien de compliqué, pour l'instant. Rien de plus juste non plus. Puisque les conseillers et conseillères de la ville de Winnipeg sont élus en partie pour résoudre ce genre de question. Et il y a tout un paquet de règlements et de plans d'aménagement que ces élu(e)s sont obligés de respecter.

Alors c'était quoi le problème? Le rapport soumis par les planificateurs de la ville indiquait que le projet n'était pas acceptable. Le conseiller Guy Savoie a indiqué à Me Alain Hogue qu'en tant que conseiller du quartier où était situé la rue, il n'était pas capable d'accepter le projet.

Pourtant, après au-delà d'une heure de discussions, le Comité communautaire a décidé de reporter la question à une réunion prévue pour le 22 avril.

Pourtant la décision logique aurait été de dire tout simplement: pas de changement au zonage, si changement il y aura, avant que le développeur puisse fournir des preuves qu'il va construire un projet acceptable pour le quartier. Une fois que le plan aura été révisé, le propriétaire n'aura qu'à redemander au Comité communautaire de reconsidérer sa demande.

Mais les conseillers du Comité communautaire se sont sentis obligés de présenter toutes sortes d'arguments pour essayer de convaincre les résidants qu'ils avaient tort de s'opposer au changement de zonage.

Exemple d'argument avancé. On ne peut pas diminuer le zonage sans pouvoir offrir une compensation au propriétaire. Lorsque la ville a voulu changer le caractère du quartier au nord de l'avenue Portage, elle a dû exproprier et donc compenser les propriétaires.

C'est vrai. Mais ça n'a rien à voir avec la propriété sur la rue Dumoulin. Dans ce cas, il s'agit d'augmenter le zonage, ce qui augmenterait la valeur de la propriété. **Le nouveau propriétaire a acheté en sachant que le terrain était zoné R-2.** Le propriétaire connaissait les règles du jeu.

Sûrement un avocat de la trempe d'Alain Hogue sait qu'une augmentation de la classification n'est pas automatique. Surtout que le plan d'aménagement du vieux Saint-Boniface ne lui est pas étranger.

Autre exemple d'argument avancé. *Puisqu'il y a présentement un genre building pour chambreux, le propriétaire a toujours le droit de gérer le building parce que c'était l'une des conditions pour le changement du zonage en 1978. (La propriété était passée d'un zonage R4 à un zonage de R2).*

D'accord. D'autant plus que les voisins ne s'y opposent pas. Le propriétaire peut faire toutes les réparations qui lui plaisent. Ça faisait partie de la *deal* conclue en 78. **Mais une fois que le propriétaire ne trouve plus l'exploitation rentable, il ne peut pas reconstruire plus qu'un duplex.** Tyrone Enterprises Ltd. en était consciente lorsqu'elle a acheté la propriété.

Évidemment, les résidants voisins ont quitté la réunion déçus, essayant de comprendre pourquoi on leur suggérait de faire un compromis lorsqu'ils étaient dans leur droit.

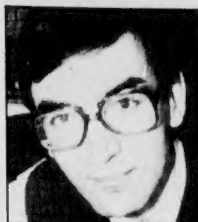
Pourtant la tactique du développeur parait simple. On menace les résidants en place d'un gros mal, pour leur faire accepter un projet plus modeste. Et un autre lot dans le vieux Saint-Boniface perdra sa désignation R-2.

Une couple de paralogismes aidant!

* * *

POINT à la LIGNE. *Si le propriétaire du 197 Woodydell n'a pas encore besoin de déménager son garage, il pourra toujours remercier les néos. Lorsque son cas a comparu au Comité communautaire le mardi 11, les trois échevins présents (Guy, Al et Evelyne) ont reporté la décision à la prochaine réunion.*

La propriété en question est située dans le quartier de Gerry Ducharme. Malheureusement, Gerry ne pouvait pas y être parce qu'il était trop occupé à cabaler dans la circonscription de Riel, où il est candidat conservateur. Ce sera à Gerry à trancher, a lancé Evelyne Reese. Décidément, certains croient que Gerry Ducharme sera toujours conseiller après le 18 mars!



Lucien CHAPUT



POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Encore Bill

Et Bill Norrie sera toujours le maire de Winnipeg. Encore une fois, notre maire winnipégois préféré a manqué son coup en voulant contribuer son cinq cennes aux débats électoraux.

Le vendredi 7, Bill avait organisé une conférence de presse pour demander aux partis politiques provinciaux de promettre de protéger les contribuables winnipégois contre les hausses de taxes foncières engendrées par la réévaluation des propriétés.

Le problème, c'est qu'on a informé Bill Norrie que Gary Filmon avait promis cela une demi-heure avant la conférence de presse du maire. "C'est une coïncidence tout simplement," a expliqué Bill. "I had no idea that this was going to happen... I'm somewhat taken aback, but pleasantly surprised."

La dernière fois que Bill s'était mêlé de politique provinciale en montant en épingle le projet de stade de base-ball, Laurent Desjardins l'avait traité de menteur, Ici, le plus qu'on puisse dire de cette nouvelle intrusion de Bill dans l'arène provinciale, c'est qu'il y avait sérieusement considéré se présenter conservateur aux élections du 18 mars.

ÉDUCATION

Ile-des-Chênes: parents prêts au compromis

L'opposition à la recommandation voulant transporter les classes françaises de la maternelle à la 6e année d'Ile-des-Chênes à Lorette et Saint-Norbert a encore fait l'unanimité chez les parents anglophones et francophones d'Ile-des-Chênes.

"En résumé", explique Jacques Trudeau, président du comité chargé d'étudier la question du déménagement de l'élémentaire français, "on veut garder nos classes de maternelle à la 6e année chez nous."

Les parents sont toutefois prêts à faire des compromis. Plutôt que d'agrandir le Collège Gabrielle-Roy, Ils sont disposés à se contenter de cinq classes portatives et des classes combinées.

"Ce serait un inconvénient, mais pas un désavantage," ajoute Jacques Trudeau. "Avec les classes combinées, il y aurait de 20 à 25 élèves par classe d'après les chiffres qu'on a présentement."

Le comité de révision avait été mis sur pied en novembre 1985 afin d'étudier les recommandations du rapport sur la rationalisation des programmes et des écoles de la Seine. Le comité d'Ile-des-Chênes avait soumis son rapport aux commissaires d'école lundi 10.

Pour l'instant, la commission scolaire n'a donné aucune indication de sa position. Le rapport du comité d'Ile-des-Chênes ainsi que les rapports de tous les autres comités seront étudiés par les commissaires à la fin avril. La décision finale sera sans doute prise début mai.

ELIE



Le conseiller Joseph Legault a récemment assisté à une conférence organisée par Planification d'urgence Canada à Arnprior en Ontario. Ces conférences spéciales ont lieu pour sensibiliser les élus aux responsabilités qu'ils doivent assumer quand il se présente des situations d'urgence.